

6/1/18



Rapport d'auto-évaluation
de l'association

Espoir Goutte d'Or



**une analyse qualitative
des pratiques
du CENTRE D'ACCUEIL
et du PROGRAMME
D'ECHANGE DE SERINGUES
(STEP)**

Edité en 2003

Espoir Goutte d'Or
13, rue Saint-Luc 75018 Paris
Tél Admin.: 01 53 09 99 40
Fax: 01 53 09 99 44
e-mail: ego@club-internet.fr
Site Web: perso.club-internet.fr/ego

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
Evaluer! Pourquoi ? Quoi ? Comment ?.....	3
De la pratique quotidienne aux concepts, ou l'histoire d'une construction...6	6
La découverte de l'Empowerment.....	7
De la philosophie aux principes d'action.....	8
1. LES GRANDS AXES PHILOSOPHIQUES ORIENTANT NOS PRATIQUES	10
1.1 La construction communautaire.....	10
1.1.1 Promotion de la citoyenneté.....	10
1.1.2 Respect de l'équipe.....	11
1.1.3 Reconnaissance de l'altérité.....	11
1.1.4 Développement de l'entraide.....	11
1.1.5 Refus de l'exclusion.....	11
1.2 Empowerment.....	12
1.3 Réduction des risques.....	13
1.3.1 Réduction des risques et "bas seuil".....	13
2. LE CENTRE D'ACCUEIL - L'EXAMEN DES PRATIQUES QUOTIDIENNES AU REGARD DES PRINCIPES D'ACTION.....	15
2.1 Introduction.....	15
2.2 L'accueil.....	16
2.2.1 Construction communautaire.....	17
2.2.2 L'empowerment.....	20
2.2.3 Réduction des risques.....	22
2.3 Les missions RDR (hors accueil).....	24
2.3.1 La construction communautaire.....	24
2.3.2 L'empowerment.....	28
2.3.3 Réduction des risques.....	30
2.4 Les activités collectives.....	32
2.4.1 La construction communautaire.....	32
2.4.2 L'empowerment.....	35
2.4.3 La réduction des risques.....	38
2.5 Ouverture sur l'extérieur.....	39
2.5.1 Construction communautaire.....	39
2.5.2 Empowerment.....	40
2.5.3 Réduction des risques.....	41

3. STEP : LE PROGRAMME D'ÉCHANGE DE SERINGUES DES CONCEPTS THEORIQUES A LA MISE EN PRATIQUE AU PES : UTOPIE OU REALITE ?	42
3.1 Introduction.....	42
3.2 L'accueil du PES dans ses différentes dimensions	43
3.2.1 L'accueil du PES dans une perspective de réduction des risques	43
3.2.2 L'accueil du PES dans une dynamique de construction communautaire ..	47
3.2.3 L'accueil du PES dans une démarche d'empowerment.....	51
3.3 Activités de réduction des risques et principes philosophiques du PES	54
3.3.1 Distribution de matériels, information / prévention et travail d'orientation PES.....	54
3.3.2 Les Ateliers « hygiène pieds et mains » au PES.....	57
3.4 Les instances collectives et participatives du PES déclinées en principes philosophiques.....	60
3.4.1 Réunions des usagers, assemblées du mercredi soir et ateliers de création de nouveaux outils de prévention.....	60
3.4.2 L'équipe du PES : fonctionnement et réunions.....	63
3.5 Les activités du PES ouvertes sur l'extérieur déclinées en principes philosophiques	66
3.5.1 Groupe de suivi et étude d'observation du territoire de STEP.....	66
3.5.2 Le travail de rue dans le territoire du PES.....	69
3.5.3 La formation et les ateliers informatiques au PES.....	71
 CONCLUSIONS ET MISE EN PERSPECTIVE POUR LE CENTRE D'ACCUEIL ET LE PES	74
Une évaluation du processus d'évaluation ?.....	74
Eléments de conclusion concernant les pratiques.....	77
Perspectives pour l'auto-évaluation.....	79

Introduction

Evaluer! Pourquoi ? Quoi ? Comment ?

L'évaluation est un sujet de plus en plus débattu dans le champ du social¹, celui des toxicomanies n'y échappe pas: évaluation des politiques publiques, des programmes, des actions, etc. vécue par les équipes comme nécessaire pour améliorer les pratiques ou au contraire comme un contrôle injustifié et souvent rejetée à ce titre.

Il est pourtant indispensable de comprendre ce que l'on fait et de s'interroger sur les résultats produits par son action. L'auto-évaluation s'avère alors un outil précieux. Auto-évaluation qui, loin d'être un satisfecit, est un processus qui permet la production de sens et surtout l'amélioration des pratiques, en évitant les dérives et en recadrant les actions en fonction des objectifs originaux.

Dans un projet comme celui d'EGO, qui se veut en constante évolution, attentif à l'émergence des besoins nouveaux, l'auto-évaluation a, dans un sens, toujours été présente, même si elle n'a pas toujours été formalisée comme telle. Des instances de réflexion et d'analyse impliquant salariés, usagers, habitants, partenaires, existent depuis sa fondation. A titre d'exemple, l'assemblée du mercredi, dont on fait remonter la source au débat lors de la fête de quartier (où a germé pour la première fois l'idée de création de l'association) et qui n'a cessé d'avoir lieu depuis lors en restant un des moments privilégiés de la vie de l'association². Chaque semaine, c'est une sorte de forum citoyen, ouvert à tous, usagers, habitants du quartier, visiteurs divers où l'on débat de la situation politique et sociale, des grandes orientations du projet, où l'on rend compte et soumet à l'approbation l'ensemble des activités.

Il existe aussi par ailleurs différentes réunions d'équipe, "*l'équipe*" à EGO comprenant, outre les salariés (dont certains sont d'anciens bénévoles, habitants du quartier, usagers ou ex-usagers de drogues), les bénévoles, les stagiaires, voire certains partenaires proches, comme la Coordination Toxicomanies 18^{ème} qui est toujours présente lors des réunions du centre d'accueil. En d'autres termes, ce qui ouvre la porte de l'intégration à l'équipe c'est le travail engagé et pas uniquement le statut de salarié. Ajoutons que depuis trois ans un séminaire interne réunit toute cette équipe une fois l'an pendant trois jours "hors les murs", ouvrant une parenthèse indispensable pour se distancier du quotidien, réfléchir autour du projet et ainsi renforcer la cohésion de l'équipe.

L'évolution et le développement du projet a cependant rendu nécessaire d'arriver à une phase de formalisation avec le développement d'une méthode et d'outils appropriés, l'auto-évaluation ne pouvant se limiter à une réflexion collective mais nécessitant des temps d'objectivation réguliers.

¹ Elle a été rendue obligatoire par la loi du 2 janvier 2002

² Voir les différents rapports d'activités et autres écrits de l'association

C'est à STEP, (le PES: Programme d'Echange de Seringues) que cette formalisation a commencé à se mettre en place, et dès la création de celui-ci, alors que la démarche fut beaucoup plus longue au Centre d'Accueil. On peut y voir plusieurs raisons.

Le Centre d'Accueil a été pensé comme un espace d'innovation sociale où il s'agissait d'expérimenter d'autres façons de faire avec les usagers de drogues et de se démarquer des pratiques institutionnelles classiques. L'introduction d'outils de recueil de données semblait alors y présenter un risque de reproduction des codes de fonctionnement institutionnel et ainsi créer une sorte de "distance" avec les usagers quand on y cherchait au contraire la proximité. Ajoutons que les objectifs du centre d'accueil (la production de sociabilité) sont d'ordre éminemment qualitatifs, et par là, moins facilement mesurables.

De plus, il est né d'une association jeune, elle-même née d'une dynamique plurielle, qui devait s'inventer au fur et à mesure. Il lui fallait, de surcroît chercher des financements alors même que n'existait encore aucune politique publique de Réduction des Risques en France, "inaugurant" en quelque sorte la pratique de bas seuil avant que le concept en ait été formulé (nous parlons ici des années 86/87).

A contrario, STEP naît en 1994 d'une association qui "tourne" déjà et a développé expérience et technicité, reconnaissance et légitimité. Il est dès le départ un projet plus "achevé", avec un objectif précis et concret, se situant dans une politique publique définie. Il doit par contre, paradoxalement, trouver sa place et construire sa légitimité face à un environnement social potentiellement hostile: à cette époque, les mobilisations de certains groupes de riverains contre les deux structures de bas seuil situées dans le même arrondissement ont vu le jour. Cette légitimité devait aussi se construire au sein de l'association, complémentaire mais avec sa spécificité. Travailler dans un PES implique la construction d'une pratique différente pour ne pas tomber dans une distribution routinière de matériel. Ainsi, on peut penser que la systématisation d'une méthode d'auto-évaluation y était à la fois, facilitée et plus nécessaire.

A partir du travail d'évaluation produit à STEP, mise en commun chaque année avec l'ensemble de l'équipe d'EGO, la démarche va prendre du sens aux yeux de tous et aboutir à la définition d'une méthodologie d'observation commune aux deux secteurs d'activité. Celle-ci va permettre une évaluation conjointe, étude comparative des publics des deux programmes sur 5 années³.

Cette étape de travail en commun met en évidence plusieurs choses. Les deux programmes ont bien une même finalité et surtout des valeurs communes bien qu'ils aient des objectifs spécifiques, des démarches parfois différentes (adaptées à leurs objectifs), qu'ils existent dans deux lieux différents et avec un public qui n'est pas le même⁴. D'un 1^{er} projet naît un autre projet, qui grandit, trouve son autonomie, développe son propre savoir-faire, lequel savoir-faire est partagé, profitant autant au 1^{er} projet qu'à l'ensemble de l'association, permettant à celle-ci de passer ensemble un cap important dans son développement.

³ Rapport d'évaluation interne 1996/2001, comparatif des publics, association EGO

⁴ Idem

L'équipe d'EGO au grand complet était enfin mûre pour affronter comme annoncé dans le rapport d'évaluation 96/2001, une évaluation essentiellement qualitative, portant sur les pratiques de travail et les valeurs fondamentales de notre projet, permettant l'identification de ses grandes lignes philosophiques.

Cette année 2002 fut marquée par plusieurs circonstances particulières: un changement politique accompagné d'un changement des principaux responsables des politiques publiques, ne manquant pas de provoquer doutes et questionnements quant à la poursuite de la politique de réduction des risques (précurseur en la matière, EGO se retrouvait dans les orientations données par la MILDT ces dernières années. Celles-ci allaient-elles continuer?), des réductions budgétaires posant la question de la survie même de l'association et ceci alors que l'on constatait une augmentation et la précarisation grandissante du public reçu.

La conjonction de ces facteurs, les grands points d'interrogation sur l'avenir et l'épuisement au quotidien d'une équipe réduite, a, en quelque sorte, «forcé le pas». D'utile, l'évaluation interne devient une nécessité impérieuse.

De la pratique quotidienne aux concepts, ou l'histoire d'une construction

Le présent rapport d'évaluation est vraiment le fruit d'une réflexion et d'un travail collectif, résultat de phases successives d'analyse et de confrontations. Il a fallu inventer des outils suffisamment conceptuels pour comprendre et rendre compte, mais aussi suffisamment clairs et concrets pour que chacun puisse s'y retrouver, y retrouver ses pratiques. Chaque membre de l'équipe, quels que soient son parcours et sa formation, devait pouvoir dépasser le "*faire*", réfléchir sur ses pratiques, participer à la production du sens. Dans une démarche qui se veut participative, la façon dont les outils et méthodes se construisent est parfois aussi importante que ces méthodes et outils eux-mêmes, c'est particulièrement vrai pour ce "*saut qualitatif*" qui n'avait de sens que collectif.

Le temps central de ce travail collectif en a été le séminaire interne (nommé séminaire de Cajarc). Le choix a été fait cette année, plutôt qu'une préparation par des exposés, de proposer un questionnement, étayé par quelques textes de base sur la construction communautaire, la réduction des risques, le développement des compétences psychosociales ou la notion de résilience. Après une courte introduction pour resituer les valeurs du projet d'EGO et en rappeler les grands concepts de façon synthétique, un travail en atelier, dans la transversalité des équipes (STEP, centre d'accueil, journal, formation, direction, Comité d'usagers...) devait à partir du travail de terrain, voir comment se déclinaient les démarches pratiques par rapport aux philosophies d'action, comment elles prenaient forme dans les différentes activités. A partir de ces démarches pratiques réfléchies collectivement, il s'agissait de bâtir une construction théorique capable de rendre compte des philosophies d'action et des grandes valeurs structurant notre projet.

La découverte de l'Empowerment

Nous parlions jusqu'ici de "*développement des compétences psychosociales*" et de "*résilience*" avec ce que cela comportait d'éléments sur la reconstruction de l'estime de soi, mais cela ne reflétait que partiellement les objectifs de notre réflexion puisque ces concepts sont éminemment appliqués à des situations individuelles. La découverte du concept « d'empowerment » ainsi que de travaux de recherche sur ce sujet, sans bouleverser nos méthodes de travail, nous a cependant permis d'affiner leur analyse. Ces travaux ont été en tout cas très utiles dans la réflexion autour de cette évaluation et l'on pourrait dire que nous nous y sommes "reconnus".

La phase suivante devait aboutir à une mise en forme susceptible d'être partagée avec l'extérieur. Une série d'allers-retours entre chaque équipe de l'association (Centre d'accueil, PES, journal) et une commission *ad hoc* constituée par un groupe de salariés volontaires ont permis la mise au point d'une grille d'analyse, reprenant les grands concepts définis lors du séminaire.

Ce sont ces allers-retours et l'investissement, (même à des degrés différents), de l'ensemble de l'équipe qui ont permis l'élaboration d'une méthodologie la plus rigoureuse possible pour "lire" nos pratiques sans pour autant perdre de vue le quotidien du travail et ses contraintes.

Ce que l'on peut déjà dire, c'est que cette méthodologie ne demande qu'à être améliorée et affinée et que c'est cette confrontation des réflexions théoriques et pratiques qui la feront avancer. Elle représente une étape nouvelle dans le travail d'évaluation et de production de sens du projet d'EGO. Une des étapes à venir étant sûrement l'élargissement de ce processus qui n'a, à présent, été partagé que par l'équipe, même si l'équipe à EGO est à entendre au sens large.

Pour finir, ajoutons que la réflexion suscitée, au-delà de l'évaluation, a, d'ores et déjà, favorisé d'autres dynamiques dans le travail quotidien, permettant dès la mise en œuvre des nouvelles activités une meilleure prise en compte de leur sens, améliorant sensiblement leur efficacité.

Le seul regret que nous pouvons avoir, au moment de la finalisation du présent rapport d'évaluation, c'est celui d'avoir limité notre réflexion aux aspects qualitatifs de notre pratique. Certes, nous avons déjà investi des années à réfléchir à partir des données éminemment quantitatives. Le temps était venu de s'affronter à la délicate question du qualitatif, du presque intangible, pourtant si fondamental dans le cas du projet d'EGO.

Cette difficile et passionnante voie ayant été ouverte, nous n'avons qu'à souhaiter pour l'avenir, que dans le prochain rapport d'auto-évaluation, les dimensions qualitatives et quantitatives de notre travail soient liées de façon indissociable dans cette quête permanente de sens. Mais aussi qu'un regard critique puisse être posé sur les difficultés de la mise en pratique de notre démarche.

De la philosophie aux principes d'action

Lors de notre séminaire de travail annuel, nous avons identifié trois *philosophies de l'action* liées à l'intervention sociale généralement développées en direction de populations marginales et précarisées, et notamment en direction de personnes usagères de drogues: *la construction communautaire*, l'action d'*empowerment* et la réduction des risques. Ces trois façons d'envisager l'intervention dans le champ social, articulées entre elles, nous permettent d'élaborer collectivement notre propre *philosophie de l'action*, fondée sur des théories, mais aussi sur les spécificités des conditions de notre intervention (type de public, lieux d'implantation, champ professionnel), et enfin sur ce que nous ont appris nos différentes expériences, et surtout celles acquises au fur et à mesure du développement du projet EGO.

Les trois philosophies qui inspirent et orientent la conceptualisation de nos actions ont elles-mêmes été décomposées en principes d'actions, comme l'illustre la grille qui suit. Ces principes d'action ont pour objectif d'orienter la réalisation de ces actions de façon que celles-ci puissent correspondre à nos choix philosophiques profonds. En d'autres termes, c'est au travers de ces principes d'action que nous tâcherons dans le travail de réflexion proposé dans le présent document, de vérifier l'adéquation entre notre pratique quotidienne et nos principes philosophiques.

Ces principes sont les suivants

- Construction communautaire
 - ✓ Communauté de valeurs
 - ✓ Prise en compte de l'environnement
 - ✓ Changement de la vision initiale du problème
 - ✓ Partage du pouvoir

- Empowerment
 - ✓ Renforcement des groupes et des individus
 - ✓ Démarche d'action pour le changement
 - ✓ Valorisation des savoirs expérimentiels
 - ✓ Agir avec

- Réduction des risques
 - ✓ Aller vers
 - ✓ Réduire les risques liés à l'urgence de la consommation
 - ✓ Réorganiser sa vie à court et à moyen terme
 - ✓ L'utilisateur de drogues comme acteur

Concernant nos actions concrètes, nous avons déterminé, avec l'ensemble de l'équipe, quels étaient les axes d'activité les plus représentatifs et significatifs de notre démarche globale. Puis ces axes ont été décomposés en lignes d'activités qui s'y rattachent et qui, additionnées les unes aux autres composent ces axes.

Ces axes d'activité sont les suivants:

- ✓ Accueil
- ✓ Missions de RDR
- ✓ Activités collectives
- ✓ Ouverture sur l'extérieur

										Déclinaison des activités	
											<i>Principes d'action</i>
										1.1.1.1 Construction communautaire	Communauté de valeurs
											Prise en compte de l'environnement
											Changement de la vision initiale du problème
											Partage du pouvoir
											Acteurs concernés
										Empowerment	Renforcement des groupes et des individus
											Démarche d'action pour le changement
											Valorisation des savoirs expérimentiels
											Agir avec
											Acteurs concernés
										Réduction des risques	Aller vers
											Réduire les risques liés à l'urgence de la
											Réorganiser sa vie à moyen ou long terme
											L'utilisateur de drogues, acteur
											Acteurs concernés

1. Les grands axes philosophiques orientant nos pratiques

1.1 La construction communautaire

L'objectif de ce mode d'intervention est l'analyse et la résolution des problèmes communs à un groupe par une reprise en main collective. Ce processus implique l'intégration des savoirs de chacun (usagers de drogues, habitants, professionnels, élus) dans une dynamique qui permet de changer la représentation initiale des problèmes et qui permet aussi de trouver des solutions nouvelles, parfois même, insoupçonnables. Pour ce faire il est indispensable de prendre en compte les ressources existant dans l'environnement physique et social ainsi qu'il est aussi important de respecter ce double environnement dans toute sa complexité. Son but ultime est tout simplement de promouvoir l'accès individuel et collectif des populations marginalisées socialement et politiquement à l'ensemble des ressources, des biens et des services présents dans la société. En d'autres termes, promouvoir l'accès à la citoyenneté des exclus en tant que sujets de droit.

L'organisation communautaire se base sur un pouvoir partagé et interroge, de ce fait, la place occupée, classiquement, par l'intervenant social et le sens même de l'intervention sociale.

Philosophiquement l'organisation communautaire suppose que chaque individu est un être unique doté de pouvoir et d'imagination créative, qui améliore, avec sa contribution particulière, la démarche collective. Il s'agit d'un processus de construction permanente d'une appartenance choisie et librement décidée à un groupe défini à partir de valeurs communes.

Ainsi la communauté est une réalité, à la fois, concrète et virtuelle, changeant de forme au fur et à mesure des apports des uns et des autres, elle est une construction qui est le résultat de l'intervention sociale et non son préalable. Elle évolue et se transforme constamment. Ce qui veut dire que tout en existant la communauté est un processus en devenir permanent.

Dans ce travail de réflexion collective, nous avons pu identifier les principales valeurs qui sont à la fois les fondements pratiques et éthiques de notre intervention.

1.1.1 Promotion de la citoyenneté

D'une façon générale, la notion de citoyenneté concerne d'abord les droits relatifs à la nationalité, statut juridique lié à la situation de membre d'un Etat, d'une nation. Cette définition est donc en lien avec un certain nombre de données de droit en vigueur dans un pays.

La pratique d'EGO est plutôt en rapport avec la notion de citoyenneté telle qu'elle est exprimée dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, où il est question des droits non seulement individuels mais aussi collectifs. Il s'agit de stimuler et susciter, par différents moyens la participation des individus et des groupes à la vie de la cité en tant que sujet(s) de droit.

1.1.2 Respect de l'équipe

Suppose la reconnaissance d'une justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun (en dehors du droit en vigueur), d'impartialité et d'égalité indépendamment du statut ou de la situation particulière de la personne. L'équité s'oppose, dans notre action quotidienne, aux notions d'iniquité, d'injustice et de partialité.

1.1.3 Reconnaissance de l'altérité

Cette notion se traduit dans le quotidien du travail d'accueil par le respect de l'autre dans sa différence et ses particularités, indépendamment de son sexe, de son origine ethnique, de sa classe sociale, de sa confession religieuse, etc.

1.1.4 Développement de l'entraide

C'est le processus qui a pour but de favoriser le soutien mutuel, la réciprocité entre les différents membres d'un groupe, chacun se trouvant dans le rôle de sujet aidé et aidant. Paraphrasant Paulo Freire dans "Pédagogie de l'opprimé", "*Personne n'aide autrui, personne ne s'aide seul, les hommes s'aident ensemble*"⁵

1.1.5 Refus de l'exclusion

Suppose le refus de toute pratique d'intervention sociale basée sur la mise à l'écart de l'autre. C'est-à-dire favoriser, à tout prix, l'intégration de la personne en refusant toute forme d'exclusion, qu'elle temporaire ou définitive, et même celle à laquelle on suppose des « vertus pédagogiques ». Ce qui, dans la pratique d'EGO, signifie concrètement de développer de multiples initiatives favorisant l'implication de la personne et sa responsabilisation dans une sorte de rituel d'inclusion permanente.

⁵ Paulo FREIRE. Pédagogie des opprimés. PCM, petite collection Maspero. 1983
"*Personne ne libère autrui, personne ne se libère seul, les hommes se libèrent ensemble*"
"*Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble*"

1.2 Empowerment

L'empowerment est intrinsèquement lié à la construction communautaire telle que vécue à EGO.

Pour pouvoir comme dit précédemment "*promouvoir l'accès à la citoyenneté des exclus en tant que sujets de droit*", pour aller réellement vers un "*pouvoir partagé*", il s'agit de développer, en rupture avec les pratiques sociales classiques, des pratiques qui favorisent la résolution des problèmes par les populations concernées elles-mêmes.

Ce processus prend la forme d'une pédagogie basée sur l'action pour permettre une augmentation du "pouvoir" collectif et individuel. Cette pédagogie suppose "faire avec" et non "pour" les populations exclues et valorise les savoirs basés sur l'expérience. Il s'agit de créer les conditions qui permettent à chacun de pouvoir choisir, décider, agir. Elle est fondée sur la certitude que les personnes possèdent les capacités (ou peuvent les développer) pour effectuer les transformations nécessaires afin d'assurer leur accès aux ressources nécessaires à leur mieux-être.

L'empowerment n'est rien d'autre que le processus de mise en capacité de peser sur les décisions concernant son environnement et sa propre vie.

L'objectif de l'empowerment est la transformation des rapports sociaux de domination par l'accroissement de la "puissance", comprise comme potentiel d'actions et de capacités des groupes sociaux marginalisés, précaires et/ou exclus.

Philosophiquement, la notion d'empowerment est une sorte d'utopie puisqu'elle vise l'avènement d'une société plus juste, basée sur les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité

1.3 Réduction des risques

La réduction des risques, ou RDR, est une démarche à la fois expérimentale et philosophique. Elle a pour objectif, avant toute autre considération, de maintenir en vie le plus grand nombre d'Usagers de Drogues (UD) en même temps qu'elle propose un nouveau paradigme pour les politiques drogues: de l'abstinence à la gestion de la consommation. La lutte contre le SIDA a fortement favorisé et permis la généralisation de cette pratique dans le monde, bien qu'elle ait existé préalablement.

En d'autres termes, la réduction des risques est l'un des volets d'une politique publique qui prend en compte autant les besoins de santé des usagers que leurs besoins sociaux, leur assurant une aide impartiale et accessible. Pour ce faire, il est indispensable d'offrir un éventail très diversifié de mesures, autant individuelles que collectives, sanitaires et sociales, visant à limiter l'impact négatif des consommations de drogues sur la vie des usagers. Il s'agit de prévenir les risques potentiels et de réduire les dommages connexes (directs ou indirects) associés aux usages de substances.

La réduction des risques sauve ainsi des vies puisqu'elle évite la propagation des maladies et met l'utilisateur en contact avec les services susceptibles de répondre à ses besoins. Elle fonctionne comme un premier pas vers l'*inclusion*⁶ sociale.

Aider à changer les modes de consommation, réduire les phases de consommation excessive, élargir les périodes sans consommation, distribuer du matériel d'injection stérile, mettre à disposition des médicaments alternatifs aux drogues de la rue, éviter l'emprisonnement, etc. ... autant de stratégies et de déclinaisons possibles de la réduction des risques. Mais aussi favoriser l'accès à l'habitat, régulariser la situation administrative..... sont autant de facteurs favorisant une sensible diminution des risques

1.3.1 Réduction des risques et "*bas seuil*"

Entrer en contact avec un plus grand nombre d'usagers demande d'**aller au devant** de ces populations, parfois, même, dans leur lieu de vie. Il est aussi important de **garder le contact**, ce qui implique de créer un lien de confiance. Pour cela il est capital d'**accueillir en posant un minimum d'exigences**, favorisant l'accessibilité répondant ainsi aux conditions des programmes dits de "*bas seuil d'exigences*" particulièrement adaptés au public d'usagers de drogues très désocialisés. Cet accueil dit "*bas seuil*" n'impose ni l'abstinence, ni même le soin comme préalable à l'intervention. Il accueille l'utilisateur tel qu'il est, l'accompagnant vers des démarches de soin dans la mesure et au rythme de ses demandes et possibilités. Cette politique a aussi pour particularité de minimiser les risques que les usagers engendrent pour la société, pouvant constituer un facteur de diminution de la criminalité.

En tant que vision philosophique la réduction des risques conçoit l'UD comme citoyen capable de changer de comportement, de respecter son environnement et susceptible aussi d'être acteur de prévention auprès de ses pairs.

⁶ Peu utilisé en France, ce terme a cependant été adopté par nombre d'études, canadiennes entre autres, comme opposé à celui d'exclusion. Il faut l'entendre comme la volonté d'une réelle rupture avec des concepts galvaudés tels que l'"intégration".

Enfin l'efficacité de cette démarche de réduction des risques est liée à un travail de partenariat élargi impliquant les acteurs du champ sanitaire et social, les forces de police, les élus, ainsi que la population des territoires concernés. Telle est notre conception et notre mise en pratique de la réduction des risques qui devient ainsi indissociable de la promotion des Droits de l'Homme.

2. Le centre d'accueil - L'examen des pratiques quotidiennes au regard des principes d'action

2.1 Introduction

Quelques points de repère

Le centre d'accueil est l'un des principaux programmes qui composent le projet de l'association EGO. A l'instar du PES STEP, et selon la même méthodologie (élaboration collective d'une grille d'analyse et segmentation des actions en principes d'action, qui eux-mêmes découlent de philosophies de l'action ; c.f. Introduction du rapport), il a fait l'objet cette année, à l'occasion de moments collectifs de réflexion et de débats, d'un travail d'auto-évaluation. Celui-ci, dans ses conclusions finales, mais aussi au cours de sa construction, contribue à donner du sens au projet. Dans les pages qui suivent, ce sens décrypté sert d'outil critique pour l'analyse concrète des pratiques, qui doit permettre une évolution positive de l'action collective.

Pour donner quelques repères aux lecteurs, en 2002, la file active du public usager de drogues (personnes inscrites une seule fois dans l'année) a atteint le chiffre de 1849. Les passages (une personne accueillie est inscrite une seule fois dans une journée, même si elle fait plusieurs passages) tous publics ont été de plus de 13 000, dont plus de 10 500 pour le public des usagers de drogues uniquement.

Concernant la situation sociale du public usager de drogues accueilli, on peut présenter quelques résultats (portant sur un échantillon de 200 personnes) de la production de connaissance en 2002 : 80% n'ont pas d'hébergement stable (autour de 30% n'ont aucun hébergement), moins de 10% ont un travail, près de 40% sont sans ressources (pas même des aides sociales), 72% vivent seules, près de 50% ont peu ou pas du tout de relation avec leur famille, près de 80% se disent « déprimées », « anxieuses », en « mauvaise » ou « très mauvaise santé psychique ».

Pour ce qui est de l'usage de drogues, les personnes accueillies ont déclaré consommer : tabac (96%), cannabis (70%), crack (69%), Subutex (64%), alcool (60%), héroïne (31%), cocaïne (31%), Roypnol (26%).

D'autres résultats provenant du rapport d'activité 2002 montrent que 70% des UD accueillis déclarent fréquenter le centre d'accueil pour la « convivialité », 65% pour les « orientations », 36% pour la « recherche d'informations » et 31% pour les « collations ». 70% disent avoir déjà participé à au moins l'une des activités collectives (« internes » ou « tournées vers l'extérieur ») proposées.

Pour rendre le travail d'évaluation plus clair, les actions citées dans les pages qui suivent ont été regroupées en quatre « axes d'activités » : l'accueil, les missions RDR, les activités collectives, et les activités ouvertes sur l'extérieur. Chaque activité fera l'objet d'un chapitre distinct. Cette segmentation des activités n'a été faite que dans l'optique de l'analyse, car c'est en fait leur articulation les unes avec les autres qui donne tout son sens au projet du centre d'accueil.

2.2 L'accueil

Environnement, mixité et convivialité : une maximisation de l'action d'accueillir

Nous envisageons ici, par le terme " d'accueil ", à la fois l'acte d'accueillir et le lieu où cet acte s'accomplit. L'accueil tel que nous le faisons peut être décomposé, afin de faciliter l'analyse, en deux types d'activité ayant des objectifs différents et répondant à des principes d'action différents.

On peut distinguer l'accueil de type "à bas seuil d'exigence à l'accès" tel que l'a conceptualisé la politique de RDR, c'est-à-dire l'accueil du tout venant, et l'accueil marqué par une approche communautaire visant un objectif d'empowerment du public accueilli, deux principes qui caractérisent le travail d'EGO (voir première partie sur les valeurs du collectif d'EGO).

Bien évidemment, en pratique, ces deux types d'activité sont mêlés et se réalisent conjointement dans les cours d'action. Mais nous allons voir que l'application des philosophies de la construction communautaire et de l'empowerment enrichissent considérablement, sans le contredire, l'accueil de type « bas-seuil » tel que l'entend la politique de RDR.

2.2.1 Construction communautaire

L'environnement territorial et social dans le changement des représentations collectives sur les UD

2.2.1.1 Communauté de valeurs

Description de l'action

L'accueil tel que nous le concevons se fonde sur les *valeurs* du refus de l'exclusion, du développement de l'entraide, de la reconnaissance de l'altérité, du respect de l'équité et de la promotion de la citoyenneté.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>Parmi les valeurs énoncées, celle du refus de l'exclusion doit faire l'objet d'une réflexion plus poussée. Nous avons pour principe de ne jamais exclure les personnes, bien que nous éloignons celles qui sont susceptibles de mettre en danger le programme (dealers, receleurs) ou de se mettre elles-mêmes en danger (déficients mentaux etc.) ; et que, par ailleurs, les personnes admises à fréquenter le programme n'en sont jamais exclues, même temporairement, bien que certains de leurs éventuels comportements puissent l'être. Ainsi, une personne responsable de comportements qui ne sont pas adaptés au lieu (deal, violence verbale) est invitée à se retirer le temps de retrouver un comportement plus adapté. Cependant, malgré ces limites, se pose en permanence la question de savoir comment réguler un lieu accueillant des personnes précaires et désocialisées sans avoir recours à l'exclusion.</p>	<p>Il semble nécessaire de repenser la diversité du public en tenant compte de nos moyens et des problèmes que peut parfois poser la co-présence de personnes en situation d'exclusion n'appartenant pas au même groupe de pairs. En effet, la volonté de créer de la diversité ne doit pas avoir comme conséquence de rendre le public UD minoritaire au centre d'accueil, car notre mission première s'en trouverait détournée.</p>

2.2.1.2 Prise en compte de l'environnement

Description de l'action

Le projet *prend en compte l'environnement* « spatial » dans la mesure où il est situé proche du lieu de consommation et de trafic, facilement accessible, transparent (visible de l'extérieur), propre et d'aspect agréable. Il *prend en compte l'environnement* « social », car il est un lieu de médiation avec les habitants, l'équipe étant, par exemple, attentive à la propreté des alentours immédiats et aux intrusions des UD dans les halls d'immeubles, ainsi qu'aux rapport entre le flux, les types de fréquentation, et ce qui se passe dans la rue.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>Les caractéristiques spatiales de l'accueil sont des réalités figées par nature et n'ont pas évolué significativement en 2002, bien que les locaux aient été, grâce à l'implication de certains membres de l'équipe, rénovés pour les rendre plus esthétiques.</p> <p>En partenariat avec la Coordination Toxicomanies 18°, nous nous sommes efforcés d'éviter les nuisances provoquées par l'usage de drogues aux abords du local. Preuve de l'acceptabilité de nos actions par la population du quartier, EGO a été élue au Bureau du Conseil de Quartier de la Goutte d'Or. Cependant, nous avons remarqué que trop souvent des UD fréquentant l'accueil ont tendance à stationner devant l'entrée du local, ce qui peut être assimilé à des nuisances par certains habitants des alentours.</p>	<p>Insister auprès des UD et des membres de l'équipe pour que soit évité tout stationnement devant l'entrée du local pendant les heures d'ouverture, ce qui peut apparaître aux yeux de certains habitants comme un phénomène « d'attroupement ».</p>

2.2.1.3 Changement de la vision initiale du problème

Description de l'action

Le *changement de la vision initiale du problème* doit être obtenu par la diversité des catégories du public reçu, qui constitue un obstacle à la ghettoïsation et un vecteur de socialisation. De plus, cette diversité est censée produire, à travers la co-présence, un changement des représentations sociales sur les UD par les habitants, et vice-versa.

Questions soulevées	Pistes à explorer
En dehors du problème spécifique posé par la présence d'un public précaire non UD, la diversité au sein du centre d'accueil semble bien se passer. Il semble que cette diversité se soit renforcée entre 2001 et 2002, le public non UD étant passé de 17% à 22,5% de la totalité des passages. Mais cette diversité reste inférieure à ce qu'elle fut dans les premiers temps de la fondation d'EGO, lorsque près de la moitié des personnes fréquentant EGO étaient non UD.	Il convient donc de renforcer cette mixité, et surtout la présence d'habitants du quartier dans nos locaux, en étant plus ouverts sur le quartier et en faisant en sorte que l'ambiance de l'accueil donne envie à ces autres publics de s'y rendre.

2.2.1.4 Partage du pouvoir

Description de l'action

Le *partage du pouvoir* se traduit dans l'accueil par : l'implication des UD dans les décisions concernant le fonctionnement de l'accueil (horaires d'ouverture, type de prestations, activités proposées, etc.), l'élaboration collective des règles de vie en société (civilités, politesse, non-violence verbale ou physique), la régulation collective des tensions et le règlement des éventuels conflits (soutien des accueillants par des accueillis, interposition d'accueillants en cas de dispute entre accueillis, rôle de médiation de certains usagers en cas de conflit entre un accueillant et un accueilli).

Questions soulevées	Pistes à explorer
D'une part, l'implication de tous n'est pas toujours facile à obtenir, et il faut sans cesse œuvrer en ce sens ; d'autre part, nous avons été témoins, à deux reprises en 2002, de scènes de violence pour lesquelles nous avons dû faire appel aux forces de l'ordre, sans que pour autant celles-ci aient eu à intervenir physiquement.	Etre le plus vigilant possible, afin de renforcer sans cesse l'implication d'une majorité du public dans l'élaboration et le respect des règles de civilité, et de prévenir au plus tôt les manifestations de violence, qu'elles soient verbales ou physiques.

2.2.2 L'empowerment

Participation des UD et amélioration des personnes

2.2.2.1 Le renforcement des groupes et des individus

Description de l'action

En terme de *renforcement des groupes et des individus*, on peut citer comme effets de l'accueil : la création de liens sociaux positifs entre des UD et d'autres personnes participant au travail d'accueil ou fréquentant le local ; le ré apprentissage des règles de vie collectives ; l'amélioration de l'image de soi et du groupe, grâce au soutien affectif et moral que reçoivent les personnes déshéritées accueillies. En 2002, nous avons eu la satisfaction de voir des UD, en situation de précarité, faire de grands pas vers leur réinsertion, notamment en rejoignant l'équipe d'accueillants, d'abord comme bénévoles, ensuite comme CES.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Cependant, certains UD se sont plaints du fait que les accueillants, dans des situations où ils étaient occupés par d'autres tâches (par exemple la rédaction du rapport d'activité), ne leur accordaient pas assez d'attention.	Il semble nécessaire de faire en sorte de bien définir auprès des accueillis les tâches des accueillants. En effet, celles-ci sont diverses et ne se limitent pas à la fonction d'accueil. Certaines s'accomplissent dans le moyen ou le long terme, parfois en dehors de l'accueil. Le cas échéant, les accueillants ne sont pas toujours disponibles pour répondre aux demandes des accueillis.

2.2.2.2 La démarche d'action pour le changement

Description de l'action

Les conséquences principales de l'accueil tel que nous l'envisageons sont, comme pour la *construction communautaire*, l'évolution favorable, au sein du quartier et à une plus large échelle, des représentations collectives sur les UD, et par-là, notamment dans le cadre de l'*empowerment*, l'amélioration de l'image de soi des UD eux-mêmes.

Questions soulevées	Pistes à explorer
La question qui se pose ici concerne la difficulté à mesurer l'amélioration de l'estime de soi des UD. Mais tous leurs témoignages démontrent qu'ils sont davantage en confiance quand ils se trouvent en contact avec cet autre mode de travail.	Il conviendrait de construire des indicateurs permettant de mieux mesurer l'action du centre d'accueil sur l'image de soi des UD qui le fréquentent.

2.2.2.3 Valorisation des savoirs expérientiels

Description de l'action

En terme de moyen d'action, nous *valorisons les savoirs expérientiels*, ceux des UD, mais aussi ceux des membres de l'équipe habitant le quartier, notamment pour parvenir à mieux gérer les interactions au sein du local, par une connaissance du contexte lié à l'usage de drogues, et de la culture du quartier. En effet, un certain type d'usage de drogues, dans un quartier possédant une certaine culture, prend une forme spécifique.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>Concernant la gestion des interactions impliquant un accueillant et un UD ou plusieurs personnes, il est important de connaître les attitudes les plus adaptées au bon déroulement de ces interactions, par des échanges d'information entre les personnes qui font l'accueil.</p> <p>Cependant, cela crée une tension entre la nécessité de la confidentialité et celle du partage des informations : autrement dit, entre le respect des personnes dans leur individualité et l'acquisition de légitimité de la part des membres de l'équipe.</p>	<p>Notre expérience nous a montré qu'il était nécessaire d'améliorer la communication dans l'équipe.</p>

2.2.2.4 Agir avec

Description de l'action

Tout comme il est nécessaire de s'appuyer sur des savoirs expérientiels, il apparaît incontournable d'*agir avec* les UD, en les impliquant dans les décisions concernant le fonctionnement de l'accueil et en sollicitant leur participation à l'entretien du local (nettoyage, décoration, etc.). Il s'agit ainsi de faire des personnes accueillies des sujets plutôt que des objets de l'accueil.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>Il est pour cela nécessaire, d'une part, d'accepter d'entendre les critiques qui nous sont parfois faites, et d'autre part, d'inciter les UD à participer aux tâches, même si c'est parfois plus long et compliqué que de les réaliser soi-même, et que cela ne constitue en aucun cas une économie des dépenses de fonctionnement. En tout cas, l'implication est souhaitée par les UD, qui se proposent fréquemment pour être « bénévoles ».</p>	<p>Il faut diversifier les portes d'entrée à la participation des UD à l'activité d'accueil, et notamment être attentif à l'envie des UD de prendre part aux tâches ou de s'investir à plus long terme, tout en instaurant des rituels d'intégration susceptibles de renforcer l'implication et l'adhésion au projet.</p>

2.2.3 Réduction des risques

Actions sur les risques sociaux, informations et coordination avec le PES

2.2.3.1 Aller vers les UD

Description de l'action

Dans les actions de l'accueil qu'on peut rapporter plus spécifiquement à la réduction des risques, la nécessité d'*aller vers* les UD se réalise grâce à la proximité du local par rapport aux lieux de consommation, l'accessibilité physique et symbolique du local, et à l'accueil de tout public, sans qu'il ne soit fait de filtrage à l'entrée. Ainsi nos actions ne s'adressent pas seulement aux UD, mais aussi, quand nos moyens nous le permettent, à d'autres publics précaires.

Questions soulevées	Pistes à explorer
L'augmentation de notre file active (UD différents comptabilisés une seule fois dans l'année), qui est passée de 1669 à 1845 entre 2001 et 2002, montre que notre objectif de toucher le plus possible d'UD désocialisés est atteint. De plus, le partenariat étroit que nous entretenons avec la Coordination Toxicomanies 18°, et la présence à EGO de bénévoles habitant le quartier, font que notre action d'accueil dépasse les murs de notre local. Mais nous sommes parfois victimes de ce succès, et l'accueil se trouve de ce fait submergé par un public constitué de personnes précaires non UD.	Le problème qui se pose ici n'est pas directement lié à la file active, mais à la question de la diversité du public et, comme on l'a déjà dit concernant le refus de l'exclusion, à la gestion de la co-présence entre publics précaires, surtout dans un espace physique limité.

2.2.3.2 Réduire les risques liés à l'urgence de la consommation

Description de l'action

L'accueil permet de *réduire les risques liés à l'urgence de la consommation* en étant un lieu de ressourcement, afin que des personnes vivant dans la rue puissent s'abriter et se reposer en toute tranquillité. De l'information en prévention y est disponible, et l'équipe peut intervenir, si par exemple l'apparence physique d'un UD le justifie, en orientant ce dernier vers un hôpital, ou vers un hébergement d'urgence.

Questions soulevées	Pistes à explorer
L'accueil est différent de celui d'un PES, et ne distribue pas de matériel. Il est ici question d'urgences liées plutôt au mode de vie des UD qu'à l'acte d'usage de la drogue lui-même.	Il faut tenir compte du fait que le PES d'EGO développe ce type d'action et fonctionne donc en complémentarité avec le centre d'accueil, ce que nous aborderons davantage dans le chapitre consacré à l'orientation et à l'accompagnement.

2.2.3.3 Réorganiser sa vie à moyen ou long terme

Description de l'action

L'accueil contribue aussi à ce que les UD puissent *réorganiser leur vie à moyen terme*, en produisant des changements dans le mode de vie des UD, en les aidant à intégrer la dimension temps (passé - présent - avenir), afin de sortir de l'immédiateté et de l'urgence. Notamment en donnant des repères temporels dans la semaine et dans la journée. Concernant le *long terme*, l'accueil en lui-même peut jouer un rôle, mais c'est davantage dans d'autres lignes d'activités (orientations, activités collectives etc.) que cet objectif peut-être atteint.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Concernant l'aide à la <i>réorganisation de la vie des UD à moyen terme</i> , la meilleure façon pour nous d'agir est proposer le plus de repères temporels possibles, en planifiant des activités destinées aux UD pendant les horaires d'ouverture de l'accueil.	Il s'agira de poursuivre et de renforcer l'organisation de l'accueil et la stabilité de l'équipe, en diversifiant les ateliers, les activités collectives et les événements exceptionnels, et en respectant les agendas fixés, tout en continuant à répondre aux besoins quotidiens et immédiats des usagers.

2.2.3.4 L'utilisateur de drogue acteur

Les UD peuvent devenir encore plus *acteurs* du projet lorsque, comme c'est souvent le cas, ils deviennent bénévoles ou salariés et rejoignent l'équipe des accueillants. Pour le reste, on a vu dans les paragraphes précédents, et on le reverra dans les suivants, que nous faisons tous les efforts possibles pour que les UD soient acteurs du projet du centre d'accueil, afin qu'ils deviennent acteurs de leur propre vie.

Conclusion

Au-delà des objectifs opérationnels du travail sur l'accueil des UD tel que nous le pratiquons à EGO (à savoir fournir des orientations pour l'amélioration de notre travail), l'évaluation de cet aspect de notre activité met en évidence que la construction communautaire et l'empowerment redimensionnent l'accueil « bas-seuil » en élargissant son champ d'action, tout à la fois sur un plan spatial, temporel et social, et en améliorant son efficacité.

2.3 Les missions RDR (hors accueil)

Responsabilisation, transversalité des savoirs et mise en collectif du travail social

Nous sommes convenus d'appeler « missions RDR » trois types d'activités distinctes mais qui s'articulent entre elles.

Les « aides à la survie » constituent des aides matérielles répondant à des besoins primaires, essentiels et urgents : collations à base de boissons chaudes et de céréales, vestiaires, coups de fil passés à la famille de la personne accueillie, etc..

Les « orientations » et les « accompagnements dans les démarches » consistent, d'une part, en la mise à disposition d'informations et de documentations renseignant sur les dispositifs de droit commun et spécialisés existants, d'autre part, en l'apport d'une aide, qui peut être de différentes natures, pour la réalisation des démarches engagées par l'utilisateur (aide à l'écriture, conseils, etc.).

La production de connaissances prend différentes formes. La plus significative est la constitution d'un ensemble de données, à partir de la passation, chaque année, à au moins 10% des personnes qui constituent la file active, d'un questionnaire qui fait le point sur la situation administrative, sociale et sanitaire (ce dernier point inclut notamment des déclarations sur l'usage de drogues des personnes concernées) du public reçu. Ces données entrent dans la composition du rapport d'activité annuel, et du rapport d'évaluation lorsque celui-ci est d'ordre quantitatif.

Ces trois activités seront traitées ensemble, comme appartenant à l'axe « missions RDR » du centre d'accueil.

2.3.1 La construction communautaire

Prise en compte de l'environnement professionnel et partage du pouvoir

2.3.1.1 Communauté de valeurs

Description de l'action

La notion d'« aides à la survie » contient dans son énoncé l'idée de la nécessité du développement de l'entraide, refusant la conception assistantielle du travail social. Les orientations vers le dispositif socio-sanitaire, de droit commun et spécialisé, contribuent à la promotion de la citoyenneté par la reconnaissance, pour tous, de l'accès aux droits sociaux qu'elle implique. La production de connaissances sur l'usage de drogues comme comportement communément reconnu « anormal » implique une reconnaissance de l'altérité respectueuse des différences.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Ces trois types d'activité, qui apparaissent souvent comme le cœur de l'action d'une boutique, ne rendent compte que très partiellement de notre projet global.	Etre attentif au fait de donner à ces activités la place qui leur revient, sans que pour autant elles se réalisent au détriment d'autres activités.

2.3.1.2 Prise en compte de l'environnement

Description de l'action

Les aides à la survie contribuent à réduire les tensions entre habitants du quartier et UD, en allégeant les souffrances les plus élémentaires de ces derniers (possibilité de se reposer, distribution de collations, mise à disposition d'un vestiaire, etc.). Elles permettent également aux habitants du quartier d'apporter leur contribution au projet, en faisant don de vêtements, de nourriture, stimulant ainsi les solidarités au niveau local etc..

Le travail d'orientation et d'accompagnement aux démarches exige que l'équipe connaisse le dispositif de droit commun ou spécifique à la toxicomanie, que celui-ci soit proche ou éloigné du lieu d'implantation du centre d'accueil, et les meilleures voies pour y accéder. Cela aussi bien dans l'intérêt des UD que dans celui des institutions ou des structures susceptibles d'intervenir.

La production de connaissances par la passation de questionnaires permet de comprendre l'environnement géographique et social des UD précarisés, de connaître leurs besoins pour réussir nos orientations, et d'en déduire la nécessité de l'évolution des politiques sociales en faveur des plus exclus.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>On voit bien comment ces trois lignes d'activité pourraient s'articuler entre elles, de façon « idéale » : prise en compte des besoins à court, moyen et long termes ; réponses immédiates aux besoins les plus urgents ; orientations vers des dispositifs adaptés pour des réponses à moyen et long termes.</p> <p><i>Cependant, et c'est là qu'apparaît nettement la nécessité de prendre en compte l'environnement de l'action, nos moyens propres, et ceux dont dispose le réseau de structures vers lequel les orientations sont censées se faire, sont largement insuffisants et paraissent insignifiants au regard des besoins réels. De ce fait, l'articulation entre ces trois types d'action reste « idéale », voire chimérique.</i></p>	<p>Si l'environnement, à différentes échelles, doit être pris en compte pour donner à notre projet toute sa force, il faut savoir en mesurer les limites, notamment lorsqu'on constate l'insuffisance des réponses que pourrait apporter le dispositif d'aide aux exclus. Ainsi, il convient de s'interroger et de mesurer la pertinence de mobiliser, par exemple, un ou plusieurs accueillants pour la recherche d'un hébergement dont les chances d'aboutir sont infimes, sinon nulles à certaines périodes de l'année. Par ailleurs, il faut explorer plus avant les moyens et les ressources du dispositif afin de multiplier les chances de voir aboutir les orientations.</p>

2.3.1.3 Changement de la vision initiale du problème

Description de l'action

L'aide à la survie peut apparaître comme une activité contribuant de façon relativement insignifiante au changement des représentations collectives sur les UD, si ce n'est du fait qu'une personne marginalisée mais mieux alimentée, à l'apparence plus soignée, et un tant soit peu reposée, peut donner aux autres une image plus valorisante d'elle-même.

Les orientations, comme elles exigent la construction de partenariats étroits avec d'autres structures, ce qui permet de les rendre plus efficaces, incitent à tisser des réseaux d'évaluation collective des situations. La construction de ces réseaux contribue en outre à faire évoluer les représentations sociales négatives à priori, qui hantent trop souvent encore l'esprit des acteurs du travail social.

A une échelle plus ambitieuse, l'ample diffusion, à travers le rapport d'activité, des résultats des questionnaires sur la situation du public, en montrant, parfois crûment, la réalité des difficultés vécues par les UD marginalisés, permet dans une certaine mesure de changer les représentations collectives sur les UD auprès d'un public plus large.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>Il apparaît que ces trois lignes d'activité contribuent, chacune à leur manière, à atteindre l'objectif de changement des représentations collectives sur les UD, notamment lorsqu'elles s'articulent au travail communautaire.</p> <p>En effet, dans ce cadre, elles agissent sur les représentations des UD que peuvent avoir les travailleurs du champ social, comme elles agissent sur les représentations que les UD eux-mêmes ont d'une « boutique », celle d'EGO ne se contentant pas de faire des prestations de services mais étant surtout un lieu de socialisation.</p>	<p>De la même manière que pour les principes d'action précités, concernant le changement des représentations collectives sur les UD, les aides à la survie et les orientations, si elles doivent être menées de la meilleure manière possible, ne doivent pas prendre le pas sur des activités qui nous semblent plus efficaces.</p> <p>Pour ce qui est de la production de connaissances, notre expertise doit pouvoir, encore davantage, s'exprimer au travers de supports de diffusion plus significatifs que nos seuls rapports d'activité, par exemple en contribuant à la production de rapports « officiels », comme celui du dispositif TREND, ou encore en intervenant lors de réunions de quartier, de colloques professionnels, etc..</p>

2.3.1.4 Partage du pouvoir

Description de l'action

On peut souligner, concernant les aides à la survie, que les usagers exercent, au cours de leur réalisation, un certain pouvoir, à plusieurs titres : en proposant par exemple des formes d'aide alimentaire (les demandes peuvent ne pas être les mêmes en fonction des saisons), en fonction des moyens budgétaires disponibles, ou encore en participant aux tâches qu'implique la distribution des collations.

Le travail d'orientation est effectué de façon à ce que les usagers prennent une part active, en s'engageant personnellement pour l'aboutissement de leurs démarches. La décision d'initier une démarche administrative ou socio-sanitaire ne doit pas être imposée, et le choix des solutions possibles doit être laissé au libre arbitre de la personne concernée. Si le savoir est une forme de pouvoir, alors celui-ci est exercé par les UD dont la connaissance du dispositif existant, notamment d'un point de vue qualitatif, est sérieusement prise en compte par les accueillants.

Cette remarque vaut également pour la production de connaissances, par la passation des questionnaires, qui n'est jamais imposée, et lors de laquelle les personnes sollicitées, même si elles sont invitées à ne pas mentir (ce qui d'ailleurs serait facilement détectable par le croisement des réponses), nous laissons les personnes libres de ne pas répondre à certaines questions.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>La construction communautaire, tout en répondant au cahier des charges légitime qui détermine, dans le cadre de la politique de RDR, les fonctions d'une « boutique », semble donner aux lignes d'activités décrites ici sous l'angle du principe de <i>partage du pouvoir</i>, une configuration particulière, qui prend son sens dans l'action globale du centre d'accueil.</p> <p>Néanmoins, ce partage du pouvoir peut être difficile à respecter pour plusieurs raisons. En effet, le pouvoir d'exécuter le travail ici concerné est d'abord donné aux professionnels, et il peut être compliqué pour ces derniers de le collectiviser sans avoir l'impression de se départir de cette dimension qui caractérise de façon significative le fait d'être un professionnel. Ou encore, le vocabulaire utilisé dans la production de connaissances tend à être le plus souvent celui du milieu professionnel.</p>	<p>Il convient donc, autant que faire se peut, de considérer le pouvoir qui nous est attribué comme un pouvoir à collectiviser au sein de l'ensemble de ceux qui participent aux activités : UD, professionnels et membres bénévoles ou stagiaires. Sur la question de la production des connaissances, il est nécessaire d'ajuster le langage habituellement employé au langage que maîtrisent toutes les personnes concernées par cette activité.</p>

2.3.2 L'empowerment

Transversalisation des savoirs et implication des UD

2.3.2.1 Le renforcement des groupes et des individus

Description de l'action

Ce principe d'action, concernant les aides à la survie, privilégie un renforcement des individus par des réponses à des besoins immédiats (collation, vestiaire).

Pour ce qui est des orientations, ce renforcement s'opère par l'obtention d'aide à moyen terme ou de soutien à long terme, en premier lieu en direction des individus. Mais la mise en collectif de la connaissance des ressources existantes pour les orientations renforce également le groupe. En effet, ces connaissances sont présentées sous la forme d'un document, toujours disponible, appelé « guide des orientations ». Ce n'est pas qu'un répertoire d'adresses, puisqu'il contient des informations qualitatives sur les dispositifs vers lesquels les personnes sont orientées.

L'évaluation faite par l'équipe n'a pas souligné la présence significative de ce principe d'action dans la production des connaissances. Peut-être parce que la circulation de ces connaissances et leurs éventuels effets sur les politiques sociales susceptibles d'avoir des conséquences positives sur les groupes défavorisés, est difficile à saisir et semble aléatoire.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Les questions qui se posent ici sont, vues sous un autre angle, à peu près les mêmes que nous avons soulignées concernant ces lignes d'activité, au regard d'autres principes d'actions qui les modulent. Ainsi, du point de vue du <i>renforcement des groupes et des individus défavorisés</i> , nous devons composer avec les moyens existants, en nous appuyant au mieux sur la concertation, afin de déterminer le meilleur usage de ces moyens.	Il convient d'employer nos moyens en nous adaptant aux besoins les plus urgents, et de poursuivre la construction d'un réseau de partenaires facilitant l'accès de notre public aux droits sociaux, même si, dans nombre de situations, il est impossible de trouver des solutions, notamment lorsque les personnes sont définitivement exclues des dispositifs.

2.3.2.2 Démarche d'action pour le changement

Description de l'action

Ce principe d'action appliqué aux trois lignes d'activité dont il est question ici reprend, à partir d'un autre point de vue, des caractéristiques de cet axe de nos actions que nous avons déjà décrites plus haut. Mais ici, l'objectif visé concerne surtout les UD, en tant qu'individus ou en tant que groupe social. Il s'agit de faire de l'aide au quotidien, des orientations et de la production de connaissances en vue d'un changement de leur situation en impliquant les personnes précaires concernées dans une démarche d'action, ce qui ajoute au changement, à court terme, une transformation de l'image de soi, censée permettre une amélioration des personnes à moyen et long termes.

Questions soulevées	Pistes à explorer
La question la plus récurrente qui se pose concerne la possibilité même pour les UD d'être acteurs dans un parcours d'insertion, ou la possibilité que les données qu'ils contribuent à produire soient prises en compte dans la mise en place des politiques sociales.	Il faut faire un travail d'explication avec les personnes impliquées dans ces activités, de façon à souligner que le cœur du travail du centre d'accueil n'est pas l'aide d'urgence, mais que celle-ci est primordiale dans la mesure où elle permet d'améliorer l'image de soi, ce qui peut avoir des effets à plus long terme. Le changement à long terme étant finalement l'objectif final de nos actions.

2.3.2.3 Valorisation des savoirs expérientiels

Description de l'action

La valorisation des savoirs expérientiels prend tout son sens dans l'articulation des trois lignes d'activité dont il est question ici. D'une part, les besoins d'aide au quotidien ou d'orientation sont évalués aussi grâce à la production de connaissances fondée sur les témoignages des usagers (à travers la passation de questionnaires et les discussions individuelles ou collectives) ; d'autre part, en ce qui concerne les orientations, il est indispensable de s'appuyer sur les connaissances et les expériences des usagers quant aux dispositifs d'aide aux exclus en général ou d'aide aux UD dépendants en particulier.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Parfois, les expériences négatives que nous rapportent des personnes accueillies qui ont eu affaire au dispositif d'aide aux exclus incitent au pessimisme à priori, alors qu'il y a des expériences positives qui sont parfois minimisées.	Il faudrait donc tirer les leçons de ces expériences négatives pour maximiser les chances de réussite des orientations, et de prendre exemple sur les expériences positives. De plus, dans la mesure où nous incitons les personnes accueillies à s'impliquer dans leurs démarches, et donc à se responsabiliser, il conviendrait de continuer à nous appuyer sur leurs savoirs afin d'élaborer des outils rendant compte du dispositif d'aide et facilement utilisables: plaquettes d'information répertoriant les lieux de distribution alimentaire, classeurs présentant clairement les structures spécialisées en toxicomanie, etc..

2.3.2.4 Agir avec

Description de l'action

Concernant cet aspect de l'empowerment, les points développés précédemment montrent que nos actions y souscrivent, notamment en terme de "valorisation des savoirs expérientiels", tant dans l'évaluation des besoins que dans la connaissance du dispositif d'aide.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Lors de l'exécution des démarches, l'accueillant ne doit être qu'un soutien permettant à l'UD d'être un acteur à part entière de son orientation.	Il faut que chaque accueillant, soucieux d'efficacité, soit attentif à ne pas se substituer à l'accueilli dans la réalisation des démarches.

2.3.3 Réduction des risques

Toucher le plus grand nombre et diffuser les informations

2.3.3.1 Aller vers les UD

Description de l'action

La nécessité d'aller vers le plus grand nombre d'UD est en adéquation avec la distribution d'aides à la survie qui répondent à certains des besoins primaires des UD les plus précaires. Comme ces aides répondent à des besoins réels et pressants, un grand nombre de personnes exclues les sollicitent.

Questions soulevées	Pistes à explorer
S'il est nécessaire de toucher les UD les plus précaires en répondant à leurs besoins primaires, comme en l'occurrence par la distribution d'aides à la survie, la relation entre le centre d'accueil et les usagers ne doit pas se limiter à des actions de ce type.	Il est indispensable de s'efforcer de maintenir un lien avec des usagers qui viendraient dans un premier temps dans le but de bénéficier d'aides primaires, notamment pour les inciter à s'investir dans d'autres projets de vie.

2.3.3.2 Réduire les risques liés à l'urgence de la consommation

Description de l'action

Ce principe d'action se manifeste dans la distribution d'aides alimentaires aux usagers, la possibilité pour eux de faire un minimum de toilette et d'accéder aux WC, par les informations mises à disposition ou diffusées au cours de discussions, par les orientations proposées vers les PES ou les CDAG, et par la distribution de préservatifs.

Questions soulevées	Pistes à explorer
L'objectif du centre d'accueil n'étant pas la distribution de matériel de réduction des risques liés à l'urgence de la consommation, il peut donc paraître difficile de trouver l'occasion d'y diffuser des messages de prévention.	L'occasion de discuter avec les UD de leur consommation se présentant rarement, en dehors des moments de passation des questionnaires, il est prévu que nous installions un présentoir pour plaquettes ou journaux de prévention très visible par les personnes entrant dans le local. En outre, il serait judicieux que les coordonnées des structures adéquates (et le numéro du 113) soient très accessibles pour les orientations. Par ailleurs, il semble pertinent de continuer d'organiser des séances d'information avec des intervenants extérieurs, comme cela est déjà le cas, notamment à l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre le Sida.

2.3.3.3 Réorganiser sa vie à moyen ou long terme

Description de l'action

Ce principe d'action de la réduction des risques se manifeste dans la possibilité d'orientations débouchant d'une manière ou d'une autre sur une réinsertion socioprofessionnelle à moyen ou long terme. Mais, plus modestement, on peut considérer que les horaires de distribution de collations ou la gestion des rendez-vous contribuent à la réorganisation de la vie des personnes accueillies.

2.3.3.4 L'utilisateur de drogues acteur

Description de l'action

On a vu dans les paragraphes précédents, qu'à différents titres (par la prise en compte de l'environnement, le partage du pouvoir, la valorisation des savoirs expérientiels), les UD sont impliqués comme acteurs à part entière dans nos actions, au travers de principes d'action issus des philosophies de la construction communautaire et de l'empowerment. Il paraît donc naturel qu'ils le soient aussi dans la manière dont nous actualisons la philosophie de réduction des risques, notamment par la participation des accueillis à la mise en place de projets d'aide au quotidien et leur engagement dans leurs propres démarches d'orientation.

2.4 Les activités collectives

Vers la resocialisation : le développement de la créativité et les engagements citoyens

On peut rassembler, dans l'expression *activités collectives*, tous les espaces qui privilégient la participation de tous les membres du collectif d'EGO, et principalement les UD qui fréquentent le centre d'accueil :

* celles qui relèvent plutôt d'engagements citoyens, tels que des débats et des actions qui mobilisent des personnes, soucieuses de comprendre des questions sociales ou des thèmes d'actualité, et d'agir, à leur échelle, sur l'évolution des phénomènes sociaux qui les concernent particulièrement en tant qu'individus, mais surtout en tant que groupe de personnes ayant un même comportement. Par exemple le Comité des Usagers et l'Assemblée Hebdomadaire de l'association ;

* celles qui, plutôt, associent une dimension ludique, l'expression individuelle et collective des compétences personnelles des participants, et l'aide au développement de ces compétences, qu'on peut considérer globalement comme des compétences facilitant la communication avec les autres et la relation au monde extérieur en général. Ces activités sont notamment les *ateliers écriture et journal*, l'*atelier d'initiation à l'informatique et au graphisme PAO*, et l'*atelier arts plastiques* ;

* enfin, seront aussi pris en compte les moments de participation qui concernent surtout les équipes, et notamment celle du centre d'accueil : réunion de service et réunion d'équipe (qui rassemble l'équipe d'EGO au complet, tous projets compris).

Il sera question de toutes ces dimensions des activités collectives dans les pages qui suivent, mais nous ferons explicitement référence, lorsque cela semblera nécessaire, à l'un ou l'autre de ces différents types d'activité, ou à l'une de ces activités en particulier.

2.4.1 La construction communautaire

Exercice collectif du pouvoir et responsabilité personnelle

Description de l'action

2.4.1.1 Communauté de valeurs

On peut dire d'emblée que la communauté de valeurs autour de laquelle nous sommes rassemblés trouve sa plus forte expression dans ce que nous caractérisons « d'activités collectives », notamment parce que la dimension collective y transcende le plus souvent la dimension individuelle de nos actions. Le travail de réflexion réalisé à partir de la grille d'analyse a mis en évidence que nos valeurs se retrouvent toutes dans les activités collectives dans leur ensemble.

2.4.1.2 Prise en compte de l'environnement

L'environnement est pris en compte à plusieurs titres dans ce type d'action. Ainsi, la participation de la Coordination Toxicomanies 18° aux réunions de service (le lundi matin) et à l'assemblée hebdomadaire (le mercredi soir), donne lieu chaque semaine à des exposés sur la situation du quartier par rapport aux questions liées à l'usage de drogues (niveau de l'activité policière, état général des usagers, quantité de plaintes de la part de riverains, etc.).

Au-delà de ces comptes rendus systématiques, l'assemblée hebdomadaire réunit de nombreux habitants et acteurs associatifs qui sont la voix du quartier. Mais les participants à l'assemblée hebdomadaire ne représentent pas que l'environnement géographique immédiat, ils peuvent aussi être acteurs dans le champ du travail social ou de l'intervention auprès d'UD, et impliqués dans d'autres territoires : autres lieux en France ou pays étrangers proches ou lointains.

Ou encore, ces participants ne sont pas des professionnels de l'intervention en toxicomanie mais leur activité croise cette question, ou, tout simplement, ils s'y intéressent pour différentes raisons. Ces rencontres permettent une prise de conscience de l'insertion de notre action dans son environnement géographique, social et professionnel proche ou lointain.

En 2002, nous avons reçu dans cette assemblée : le Commissaire Divisionnaire du 18°, le chef du groupe des Verts au Conseil de Paris, M. Romero, Président de l'association des Elus Locaux Contre le Sida, M. Lhostis, Adjoint au Maire de Paris pour les questions de santé, Mme Arène, responsable de la Mission Prévention des Toxicomanies de la Ville de Paris, Mme Weber, conseillère du Maire de Paris sur les questions de santé, ainsi que de nombreux invités internationaux.

Des actions plus spécifiques, s'appuyant sur la prise en compte de l'environnement, ont eu lieu l'année dernière à partir du Comité des Usagers et de l'atelier « prévention ». Par exemple, les actions de ramassage de seringues se sont développées après le constat des nuisances occasionnées par l'abandon, dans l'espace public, de matériel usagé ayant servi à la consommation de drogues.

Plus largement, les actions du Comité des Usagers exigent que le groupe des personnes engagées soient conscientes des représentations dont font l'objet les usagers de drogues dans la société, et prennent la mesure de l'environnement dans lequel se dérouleront ces actions.

2.4.1.3 Changement de la vision initiale du problème

L'assemblée hebdomadaire est selon l'équipe le lieu et le moment le plus approprié pour le changement des représentations collectives : la diversité des populations, les échanges et les débats produisent une transformation significative du point de vue des participants, même ceux qui, au départ, sont les plus récalcitrants vis-à-vis des UD, et vice-versa.

Une instance comme le Comité des Usagers permet à ceux-ci de se positionner comme citoyens à part entière dans la société, et a donné lieu à des prises de position collectives sur la politique à leur égard.

L'atelier « prévention », au travers de différentes actions, a contribué à modifier l'image des UD dans le quartier, en les faisant apparaître comme des agents de prévention des risques sociaux liés à l'usage de drogues. De même, l'atelier « écriture » valorise les UD qui y participent, en leur permettant de publier leurs productions dans le journal de l'association, améliorant ainsi l'image qu'ils ont d'eux-mêmes.

Ainsi, ces activités collectives donnent lieu à des formes différentes de problématisation des questions sociales, donc à un changement de la vision de la société par les personnes, usagères ou pas, concernées par le phénomène de la drogue.

2.4.1.4 Partage du pouvoir

Le partage du pouvoir au sein des activités collectives, surtout celles qui ont trait à l'engagement citoyen, se manifeste de deux façons. D'une part, le pouvoir de faire des propositions ou de prendre des décisions est partagé entre les différentes instances ; d'autre part, il l'est, à l'intérieur de ces instances, entre les personnes qui y participent.

Ainsi, chaque réunion de service peut être le lieu de l'élaboration de projets qui seront soumis à l'équipe au complet lors de la réunion interne de l'équipe. Si tel ou tel projet est retenu, il est présenté en assemblée hebdomadaire, instance dont le pouvoir décisionnel est inscrit dans les statuts de l'association, et un vote démocratique le valide ou le refuse.

Une autre voie, celle du Comité des Usagers, permet au UD qui ne font pas partie de l'équipe de se mettre d'accord sur des propositions avant de les soumettre à l'Assemblée Hebdomadaire.

Par ailleurs, des instances telles que le Comité des Usagers ou les réunions de service, si elles peuvent, comme on l'a dit, servir de relais entre les positions ou les propositions des membres d'EGO et les instances décisionnelles, elles peuvent aussi fonctionner comme « contre pouvoir » par rapport à ces instances.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>D'une part, le cheminement qu'effectue l'élaboration d'un projet depuis les premiers signes de son émergence jusqu'à son adoption définitive par l'assemblée hebdomadaire conditionne en grande partie son succès. Une idée d'action trop embryonnaire présentée à l'assemblée pour adoption, éprouve les limites de la démocratie participative : en effet, comment prendre une décision qui engage un collectif sans en connaître précisément les tenants et les aboutissants ?</p> <p>D'autre part, le partage du pouvoir n'implique pas une dilution des responsabilités mais au contraire la responsabilisation de chaque personne participante, notamment de celles dont la responsabilité a été engagée par une décision collective.</p>	<p>D'une part, il convient que tout projet soit soumis aux instances préalables à l'assemblée hebdomadaire pour que sa définition soit la plus précise et la plus consensuelle possible afin que les membres du collectif sachent précisément sur quoi ils se prononcent. Cela dit, tout un chacun peut s'exprimer en assemblée, à propos de toutes sortes de projets.</p> <p>D'autre part, le partage du pouvoir, à savoir la possibilité pour chacun de prendre activement part aux décisions, ce qui implique une responsabilisation collective des membres d'EGO, ne doit pas induire une déresponsabilisation des individus. Pour cela, il faut systématiquement que les conditions de la démocratie soient clairement explicitées, et la responsabilité individuelle affirmée.</p>

2.4.2 L'empowerment

Proposer des activités et soutenir des mobilisations émergentes

Description de l'action

2.4.2.1 Renforcement des groupes et des individus

Les actions collectives permettent à plusieurs titres le renforcement des groupes et des individus. D'abord, la dimension collective du travail de l'équipe rend plus efficace l'aide apportée aux personnes reçues, en plus de valoriser les compétences de chaque accueillant mobilisé dans une action. On peut l'observer dans les réunions concernant spécialement l'équipe, telles que la réunion « de service » de l'accueil, ou la réunion « d'équipe » qui rassemble les équipes de toutes les actions. A ces occasions, l'évaluation collective des situations et le partage des décisions sont toujours privilégiés.

Ensuite, à travers la mobilisation dans une activité collective, les personnes désaffiliées (c'est-à-dire qui ont perdu toute appartenance à un groupe social, qu'il soit familial, religieux) que nous rencontrons peuvent retrouver une part de l'identité sociale positive dont elles sont souvent privées. Il s'agit là d'un renforcement individuel à travers le groupe engagé dans une action.

Enfin, un renforcement du groupe se produit lorsque l'engagement collectif donne lieu à la production d'une identité positive du groupe social des personnes engagées dans ces actions : ainsi, toutes les actions collectives de type « engagements citoyens » qui permettent l'expression des UD en tant que groupe social.

On peut citer, dans ce cadre, le Comité des Usagers (affichage de messages de prévention dans le quartier, voyage de découverte au Centre de Postcure Le Peyry), l'atelier « prévention » (ramassage de seringues et diffusion de messages de sensibilisation des UD à l'environnement), l'assemblée hebdomadaire, au travers de laquelle sont validées toutes les actions menées.

2.4.2.2 Démarche d'action pour le changement

Ce principe d'action indique que l'empowerment exige un changement de la situation des populations exclues concernées à travers un engagement dans l'action. En ce sens, il se rapproche du principe de « changement de la vision initiale du problème », mais s'en distingue car l'empowerment concerne davantage le groupe d'exclus lui-même que la communauté au sein de laquelle il s'insère.

Les activités les plus significatives en la matière sont les actions du Comité des Usagers visant à influencer sur les politiques publiques au travers d'actions concrètes qui ne se limitent pas à des débats internes.

2.4.2.3 Valorisation des savoirs expérientiels

Chaque activité collective valorise un certain type de savoir issu de l'expérience vécue. Cela vaut pour les UD comme pour toute personne prenant part à une activité. D'autre part, on peut considérer qu'il y a différents niveaux de valorisation.

Au sein des réunions d'équipe, les ex-UD salariés ou bénévoles, partagent leur expérience pour une meilleure définition collective globale des projets, que ceux-ci s'intègrent à la vie quotidienne de l'accueil ou qu'ils aient un caractère exceptionnel.

On peut ainsi se fonder sur la connaissance du dispositif de distribution alimentaire pour les exclus et de son accessibilité pour déterminer s'il convient, et comment il convient de proposer des collations aux personnes qui fréquentent l'accueil.

Dans l'assemblée du mercredi soir, les UD, par leurs savoirs, peuvent contribuer à éclairer les débats, quels qu'en soient les thèmes, et donnent à entendre des éléments de la vie de la rue à des personnes venant de tous horizons.

Le Comité des Usagers a souvent comme objectif la transformation de connaissances induites par l'expérience de vie en propositions de politique sociale et en engagements citoyens visant à modifier les représentations collectives sur les UD.

Enfin, les différents ateliers consistent à inciter les participants à exprimer les savoirs expérientiels au travers de supports formels variés : écriture, arts plastiques, mise au point d'outils ou d'actions de prévention.

2.4.2.4 Agir avec

Il va de soi que, par définition, les activités collectives doivent impliquer en premier lieu les personnes auxquelles nos actions s'adressent. Mais plus encore, il est essentiel que les projets d'activités impliquent les UD, ce qui demande que l'équipe soit à l'écoute des propositions qui peuvent émerger.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>A propos des activités collectives vues sous l'angle de la participation des UD, la question qui se pose, implicitement ou explicitement, est comment trouver la juste mesure entre la prise en compte des demandes spontanées venant des UD et les propositions venant de l'équipe.</p> <p>Dans le premier cas, poussé à l'extrême, l'attitude de l'équipe consisterait à attendre la manifestation des UD, dans le deuxième, elle consisterait à imposer des activités sans tenir compte de l'avis des UD.</p> <p>En plus de cette situation, où plusieurs instances ont des positions convergentes, il y en a où une instance peut fonctionner comme contre-pouvoir par rapport à une autre. Ce type de situation, qui n'est pas toujours facile à gérer, est pourtant une des conditions de l'apprentissage de l'action politique et de la démocratie.</p> <p>Dans un sens similaire, une fois l'activité décidée, il se peut que parfois, au jour et à l'heure prévus, les participants fassent défaut. L'équipe doit-elle abandonner cette activité pour autant ? L'activité doit-elle tout de même avoir lieu, en espérant que les participants soient plus nombreux la prochaine fois ? Ou encore, l'équipe doit-elle tenir compte de la spécificité des UD en grande précarité et adapter les activités en fonction ?</p>	<p>Concernant le premier questionnement, on peut dire que s'il s'agit de susciter l'émergence de projets d'actions collectives venant des UD, il est aussi nécessaire que l'équipe fasse des propositions mobilisatrices. Mieux encore, il convient de saisir les demandes, fussent-elles peu formalisées, et d'en faire, avec les UD, des projets concrets.</p> <p>Pour ce qui est du deuxième point, il est indispensable que l'équipe mène à terme, avec ténacité, une activité décidée collectivement, même si dans un premier temps la participation est défaillante ; cependant, il est nécessaire, lorsque cela s'impose, que l'équipe ajuste ces activités en fonction du mode de vie des UD, par exemple en assouplissant ou en élargissant les horaires où elles sont censées se dérouler.</p>

2.4.3 La réduction des risques

Développement de la dimension sociale de la RDR

Description de l'action

Concernant les activités collectives, de nombreux aspects de la réduction des risques, notamment dans sa dimension sociale, sont contenus dans les principes philosophiques de la construction communautaire et de l'empowerment, et ont donc été exposés ci-dessus. On peut dire néanmoins que ce principe philosophique se manifeste dans les actions de prévention des risques ou de réflexions sur les outils de prévention.

Ces actions jouent auprès des UD un rôle significatif pour la réduction des risques liés à l'urgence de la consommation, voire, au travers de l'implication dans les tournées de ramassage de seringues usagées, pour la réorganisation de leur vie. La réduction des risques se manifeste aussi dans les débats collectifs impliquant des usagers, comme lors de l'assemblée hebdomadaire. Ces débats permettent de partager les connaissances, de poser des questions, de diffuser et discuter les messages.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Il est apparu au cours du travail d'évaluation mené par l'équipe qu'il est difficile de parler de la dimension de la philosophie de la réduction des risques dans le travail du centre d'accueil. Peut-être cela est-il dû au fait que le centre d'accueil ne développe pas d'actions ayant une perspective sanitaire, ce qui entraîne une difficulté de notre part à identifier les formes sociales de cette politique dans notre activité.	Il faut poursuivre la réflexion et la production de sens de façon à mettre en valeur la philosophie de réduction des risques (surtout dans sa dimension sociale) contenue dans les activités collectives, notamment par la resocialisation des personnes exclues que ces actions produisent. Plusieurs séances de formation ont été mises en place pour fin 2003, notamment sur la RDR dans toutes ses dimensions, et le système de soins tel qu'il se présente en France.

2.5 Ouverture sur l'extérieur

Lien avec l'actualité et public élargi

Parmi ce quatrième axe que nous avons identifié, et qui concerne les activités ouvertes sur l'extérieur, on peut citer celles qui sont les plus significatives : la revue trimestrielle *Alter EGO*, le journal et la Journée Mondiale de Lutte Contre le Sida, le 1^o Décembre.

2.5.1 Construction communautaire

Elargissement de la participation et valorisation des savoirs empiriques

Description de l'action

2.5.1.1 Prise en compte de l'environnement

Cet axe d'activité présente toutes les conditions d'une prise en compte *active* de l'environnement : la forme des projets concernés permet la participation de toutes les personnes qui le souhaitent, et leur objectif est de toucher le public le plus large possible.

Ces activités constituent donc un carrefour de rencontre entre l'association tout entière (et pas seulement le centre d'accueil) et toute personne (usagère de drogues ou pas) intéressée par nos actions, qu'elle vienne du quartier, du champ du travail social, de l'intervention en toxicomanie ou d'ailleurs, bref, de notre environnement au sens large.

2.5.1.2 Changement de la vision initiale du problème

A l'instar des activités collectives « internes » et notamment de l'assemblée du mercredi soir, mais à une plus large échelle, la rencontre entre l'équipe d'EGO, des UD et des personnes extérieures, que ce soit en situation de co-présence, comme lors de la soirée du 1^o Décembre, ou par textes interposés, à travers le journal, modifie les représentations collectives sur les UD.

2.5.1.3 Partage du pouvoir

La dimension créative des projets auxquels nous faisons ici référence permet l'implication, sous différentes formes, du plus grand nombre possible de personnes. Ainsi, chaque personne impliquée dispose d'une part d'un pouvoir susceptible d'orienter l'élaboration des projets. De même, toute personne membre du collectif d'EGO a son mot à dire sur la mise en place de ces projets.

2.5.2 Empowerment

Un porte-voix pour les personnes les plus concernées

2.5.2.1 Renforcement des groupes et des individus

L'implication dans des activités ouvertes vers l'extérieur permet, aussi bien sur un plan individuel que collectif, le développement des compétences des UD et la possibilité d'une reconnaissance auprès d'un large public.

2.5.2.2 Démarche d'action pour le changement

On observe souvent que l'engagement d'une personne en situation d'exclusion sociale ou de désaffiliation dans un projet de grande ampleur tel que le journal ou le 1^o Décembre peut provoquer le déclic qui lui permettra de reprendre confiance face aux autres et d'avoir plus de compétences pour améliorer son existence.

2.5.2.3 Valorisation des savoirs expérientiels

Les activités concernées ici privilégient une valorisation « radicale » des savoirs expérientiels des UD, dans la mesure où ces savoirs transformés en textes ou en scènes sont visibles et compréhensibles par un nombre conséquent de personnes.

2.5.2.4 Agir avec

Les UD sont les co-producteurs incontournables de projets orientés vers l'extérieur. Leur implication est même une des conditions sine qua non de la bonne réalisation de ces projets. Que serait un journal de prévention et d'information sur les risques liés à l'usage de drogues sans la participation des premiers concernés, à savoir les UD ? Que serait une soirée du 1^o Décembre, dont le thème est la discrimination et la stigmatisation sans l'apport des personnes qui connaissent cette discrimination et cette stigmatisation au jour le jour ?

2.5.3 Réduction des risques

Attractivité des projets qui sortent du quotidien

2.5.3.1 Aller vers

Les activités tournées vers l'extérieur, dans la mesure où elles sont particulièrement visibles, sont susceptibles d'attirer vers nous des personnes qui ne connaissent pas l'association.

2.5.3.2 Réduire les risques liés à l'urgence de la consommation

Les activités ouvertes sur l'extérieur sont des relais significatifs des messages de prévention et de réduction des risques (le journal en tant que support d'informations sur les drogues et le Sida, et le 1^o Décembre comme moment de discussion sur le Sida) qui s'adressent à tout type de public, qu'il soit usager de drogues ou pas.

2.5.3.3 Réorganiser sa vie à moyen ou long terme

Les ateliers mis en place en vue de la réalisation d'un événement particulier (publication du journal ou organisation du 1^o Décembre) se situent dans un cadre temporel bien défini, ce qui contribue à la réorganisation, à moyen ou long terme, de la vie des UD impliqués.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Ces activités ont, du point de vue de l'organisation du travail de l'équipe, deux caractéristiques principales : elles sont soumises à des contraintes extérieures déterminantes (le délai de publication du journal ou la date fixe du 1 ^o Décembre) et demandent un engagement significatif de l'équipe.	Il est nécessaire de coordonner au mieux ces activités avec l'ensemble de notre projet en les préparant par une réflexion anticipée, en rendant leur organisation plus rationnelle, et en se répartissant clairement les responsabilités individuelles, surtout au niveau de la coordination de ces actions.
De ce fait, leur réalisation donne lieu à une surcharge de travail qui peut avoir une conséquence néfaste sur les autres actions du projet. Lors du travail d'évaluation, une partie de l'équipe a souligné des défaillances dans l'organisation de ces activités.	Dans cet aspect de notre activité comme dans les autres, l'analyse que nous avons menée devrait concrètement nous permettre d'améliorer la qualité de notre travail.

3. Step :
Le programme d'échange de seringues
Des concepts théoriques à la mise en pratique au PES :
Utopie ou réalité ?

3.1 Introduction

La première partie de ce document s'est attachée à définir les grands principes philosophiques et les valeurs qui caractérisent le projet d'EGO dans sa globalité. Cette démarche de théorisation ne prend du sens que dans la mesure où elle s'articule avec une pratique de travail afin de l'éclairer, l'évaluer et l'orienter. Il s'agira donc maintenant d'envisager comment dans la pratique quotidienne du PES s'enracinent les fondements de la réduction des risques, du communautaire et de l'empowerment. Car, si la réduction des risques peut apparaître comme un axe particulièrement développé dans un PES, qu'en est-il en revanche de l'empowerment et du communautaire ? Peut-on dans un lieu de passage et de distribution de matériel, comme STEP, mettre en place des stratégies participatives et de construction communautaire ? Alors, Utopie du discours ou réalité concrète ? Examinons donc avec un regard critique les différents axes de travail du PES

3.2 L'accueil du PES dans ses différentes dimensions

Le premier axe d'activité que nous avons pu mettre en relief concerne le travail d'accueil du public. Cette notion d' « accueil » s'avère extrêmement complexe, car elle renvoie, autant au territoire d'implantation du PES qu'à son organisation spatiale. Elle parle de rencontres avec des personnes, d'échanges de savoirs et de convivialité, de création de lien social. Elle suppose des attitudes professionnelles et des méthodes qui guident son action. Ces différentes dimensions de l'accueil du PES se fondent sur des objectifs de réduction des risques mais, au delà, tentent également de s'inscrire dans une dynamique de construction communautaire et d'empowerment des personnes et des groupes.

3.2.1 L'accueil du PES dans une perspective de réduction des risques

Du fait de son domaine d'activité spécifique, la réduction des risques est sûrement le principe philosophique le plus visible et le plus développé dans le travail d'accueil du PES.

3.2.1.1 Aller vers

L'idée d'aller vers les populations les plus précarisées et les plus souvent en rupture avec les structures d'aide, se retrouve dans la notion de « bas seuil » qui transparaît dans les caractéristiques de l'espace d'accueil.

Ainsi, le local STEP est implanté dans un quartier fortement touché par l'usage et le trafic de drogues, à proximité des espaces de vie des usagers. Directement ouvert sur la rue et sans filtrage des personnes à l'entrée, le lieu d'accueil est à « bas seuil d'exigences » pour faciliter le contact avec le plus grand nombre d'usagers.

Dans un espace distinct du centre d'accueil, le programme s'apparente à un lieu de passage où la distribution de matériel se fait à travers un large comptoir. Pour autant, l'accueil du public ne se limite pas à cet espace puisque toutes les zones du PES sont accessibles au public avec chacune leur fonctionnalité (passation des questionnaires, espace « bobologie », salle de réunion des usagers, ateliers pieds et mains).

Si nous avons souhaité faire du programme un lieu agréable, propre, convivial et esthétique, c'est que l'aménagement du local est pour nous aussi significatif de respect envers les personnes que nous accueillons.

Le principe de « bas seuil » se traduit enfin dans le cadre et les règles de fonctionnement du programme qui se veulent aussi souples et négociables avec les personnes pour pouvoir s'adapter à leurs situations particulières.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>L'application dans la pratique du principe de « bas seuil » n'est pas toujours une chose facile. En effet, plus un espace est ouvert sur l'extérieur, avec une accessibilité directe sur la rue, et plus on peut être amené à gérer des situations où des personnes pourraient se mettre éventuellement en danger à l'intérieur du local ou mettre en péril le fonctionnement du programme.</p>	<p>Nous pensons qu'un accueil « bas seuil » nécessite d'autant plus le développement d'une méthodologie d'action pour éviter que les codes de la rue ne pénètrent à l'intérieur. C'est pourquoi il importe de poursuivre et renforcer la réflexion en équipe sur les facteurs régulateurs de l'espace et sur l'utilité des questionnaires de contact, en tant que rituel d'intégration au programme.</p>

3.2.1.2 La réduction des risques liés à l'urgence de la consommation

Description de l'action

La réduction des risques, liés à l'urgence de la consommation, est au cœur du travail d'accueil du PES et prend des formes différentes.

Pour un public extrêmement désocialisé, souvent coupé de son réseau d'appartenance (famille, amis, etc.) et des institutions d'aide, STEP peut apparaître comme un des rares lieux où il peut reconstruire des relations sociales autres que celles de la rue. La création et le maintien d'un lien avec des populations précarisées répond bien à un besoin humain essentiel de support social et affectif, et constitue la base d'un travail de prévention.

La mise à disposition de matériel de prévention (seringues, kit sniff, embouts, etc.) correspond également à la volonté de donner les moyens concrets aux usagers de réduire les risques liés à leurs pratiques de consommation. Il s'agit, à travers l'activité du PES, d'apporter des réponses urgentes et pragmatiques là où en sont les personnes dans leurs parcours de consommation.

C'est pourquoi nous avons mis en place des questionnaires de contact que nous essayons de faire passer une fois par an aux usagers du PES, afin de connaître leur situation sociale et sanitaire, les produits qu'ils consomment et les prises de risques qu'ils encourent. Cet outil nous a permis de mieux appréhender le profil des usagers et d'adapter le plus rapidement possible nos activités à leurs nouveaux besoins.

Enfin, travailler avec des populations en situation de précarité suppose de s'adapter à leur temporalité subjective, car celles-ci intègrent souvent des modes de vie au jour le jour qui ne font que renforcer leur inscription dans une perspective de survie à court terme. C'est pourquoi le travail d'accueil prend en compte ce vécu différent du temps, tant dans la relation avec les usagers que dans la réponse à leurs besoins.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>Cette dimension du travail dans l'urgence n'a pas été sans susciter des interrogations et réactions de la part des membres de l'équipe. Peut-on travailler dans l'urgence et mener en même temps une action de qualité ? Face à la multiplicité des besoins du public accueilli, le travail dans l'urgence n'a-t-il pas ses limites ? Le fait d'apporter des réponses dans l'urgence ne renforce-t-il pas la situation de précarité des personnes ?</p>	<p>Il importe de réhabiliter l'intérêt et le sens du travail dans l'urgence au sein de l'équipe. En effet, celui-ci ne consiste en aucun cas à maintenir les personnes dans leur situation mais constitue au contraire le premier pas minimum et nécessaire pour avoir envie d'autre chose ou aller vers d'autres projets. En ce sens, il est un critère de qualité du travail d'accueil du PES.</p>

3.2.1.3 La réorganisation de sa vie à moyen ou long terme

La réorganisation de sa vie à moyen ou long terme est aussi un principe sous-jacent à l'activité de STEP. Car, s'il est nécessaire de répondre aux besoins d'urgence des usagers, tout travail de prévention et de réduction des risques suppose également d'agir dans le temps pour faire évoluer les comportements des usagers.

Proposer un espace fixe avec des horaires constants mais aussi des activités à des temps déterminés (réunion des usagers, atelier pieds et mains) participe à la reconstruction progressive de repères temporels autres que ceux liés à l'obligation de consommer.

De même, la mise à disposition de matériels de réduction des risques et la sensibilisation des usagers sur les messages de prévention contribuent à long terme à faire évoluer de façon favorable leurs pratiques à risques. Pour les populations « fidélisées » (fréquentant régulièrement le PES), le fait de venir chercher de façon constante leur matériel de prévention constitue une démarche de responsabilisation des personnes sur l'importance de « prendre soin d'elles » malgré leur consommation.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>Chaque année, une proportion importante de notre file active (1666 usagers différents en 2002) ne fréquente le PES que de façon ponctuelle. Ceci constitue une limite évidente à un travail de prévention s'inscrivant dans la durée avec notre public. Et même parmi celles venant plus régulièrement au programme, un grand nombre passe rapidement s'approvisionner en matériel, sans chercher forcément à se poser et discuter avec les accueillants.</p>	<p>Il semble indispensable de renforcer le travail d'accueil des personnes et tout particulièrement, celui des nouveaux arrivants au PES. Pour ce faire, une réflexion en équipe sur le type de discours à développer devrait être menée, ainsi que sur l'importance du questionnaire comme outil de contact avec les nouveaux venus. Mais quid de la police et de l'activité répressive comme limite à la fréquentation du PES ?</p>

3.2.1.4 L'usager de drogues, acteur

La reconnaissance de l'usager de drogues comme acteur de prévention et partenaire de l'action est un principe essentiel de notre pratique d'accueil. A STEP, les usagers accueillis ne sont pas considérés comme des « malades » mais, au contraire, comme des personnes responsables avec des savoirs et des compétences en lien avec leur vécu de l'usage. C'est de façon quotidienne que nous faisons appel à leurs savoirs et leur expertise sur le fonctionnement du programme, sur le matériel distribué, sur les pratiques et les modes d'usage, sur les contextes de consommation, etc.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Si nous parvenons à travers la relation avec les usagers à solliciter leurs savoirs, il reste difficile de favoriser leur implication dans les instances participatives plus formelles que nous avons souhaitées mettre en place. Ainsi, jusqu'à ce jour, on peut évaluer le nombre de participants à la réunion des usagers de STEP entre 3 et 4 personnes en moyenne, ce qui est relativement peu, compte tenu de notre file active.	Malgré tout, il paraît opportun de poursuivre les stratégies participatives et collectives enclenchées dans le cadre des activités du PES. Notre expérience démontre qu'il est nécessaire de persévérer dans le temps pour obtenir une participation plus importante de notre public.

3.2.2 L'accueil du PES dans une dynamique de construction communautaire

La philosophie de la construction communautaire qui caractérise le projet d'EGO constitue un fondement essentiel du travail d'accueil du PES.

3.2.2.1 Une communauté de valeurs

La définition de valeurs communes, comme principe fondateur du projet d'EGO, s'applique logiquement à l'activité du PES. Ainsi, le travail d'accueil du public s'appuie sur le refus de l'exclusion des personnes, la reconnaissance de l'altérité, le respect de l'équité, le développement de l'entraide et la promotion de la citoyenneté des individus.

Cette communauté de valeurs s'exprime en connexion avec la philosophie qui oriente nos attitudes personnelles et professionnelles, nos méthodes de travail et nos choix d'action.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Si ces valeurs sont tout à fait intégrées par l'équipe, il est arrivé que certains usagers jugent le principe de non exclusion comme une démarche trop « laxiste » face au non respect des règles de civilité par d'autres personnes. Nous pouvons faire l'hypothèse que pour celles et ceux qui vivent l'exclusion comme une réalité quotidienne, il devient presque impensable, dans leurs représentations, de ne pas exclure.	Il serait intéressant lors des réunions des usagers de STEP ou encore celles du collectif de rappeler de façon plus systématique les fondements de ces valeurs et leur importance dans l'intérêt collectif. Ainsi, la mise en place d'un tel débat aurait pour effet qu'ils évoluent dans leurs idées et s'approprient ces fondements.

3.2.2.2 La prise en compte de l'environnement

Description de l'action

La prise en compte de l'environnement est une attention permanente qui se traduit dans le travail d'accueil du PES. L'implantation du programme, négociée au préalable avec le tissu social local, s'est faite sur un axe très fréquenté et à la périphérie de la Goutte d'Or pour ne pas attirer vers l'intérieur du quartier les usagers. Malgré l'activité spécifique d'un PES, nous avons souhaité faire de STEP un lieu ouvert aux autres publics (prostituées, jeunes, etc.) et aux habitants qui utilisent le programme en fonction de leurs besoins de prévention (comme des préservatifs par exemple).

Une attention particulière est également portée chaque soir au respect des alentours du programme, notamment pour éviter la constitution de groupes à l'extérieur et l'intrusion des usagers dans les halls d'immeubles. La mixité de l'équipe composée de professionnels et d'habitants est aussi significative de la prise en compte de savoirs différents et du contexte local. Cette mixité est aussi un facteur de légitimité de notre intervention face aux acteurs du quartier.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Si l'hétérogénéité du public accueilli, en tant que démarche de production de lien social, est pour nous un principe essentiel ; elle relève, en pratique, d'un équilibre précaire, parfois difficile à mettre en œuvre. C'est ainsi que nous avons connu, dans l'histoire du programme, une fréquentation accrue de publics prostitués, non usagers, qui a fini par mettre en péril le fonctionnement du PES en excluant progressivement les usagers.	Il importe d'être attentif à la question de la mixité du public accueilli, de façon à maintenir l'accès à d'autres populations sans déroger à nos objectifs de santé publique en direction des usagers. C'est pourquoi, même si nous avons maintenu un accès tout public au matériel de prévention, en revanche, la quantité distribuée aux publics non usagers a été limitée pour éviter les effets d'affluence.

3.2.2.3 Le changement de la vision initiale du problème

Le travail d'accueil du PES, s'inscrivant dans une démarche de construction communautaire, vise à produire un changement de la vision initiale des problèmes liés à l'usage de drogues. A travers la prise en compte de l'environnement, il s'agit bien d'explicitier notre démarche de travail et favoriser une acceptation du PES et de la politique de réduction des risques en général.

De même, la mixité du public accueilli et le travail de médiation visent à produire un autre regard entre habitants et usagers pour recréer, à terme, des formes de relations sociales plus positives.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Pour des raisons relatives à l'aménagement de l'espace et aux objectifs spécifiques du PES, il n'y a pas à STEP de bénévoles investis dans le travail d'accueil du public. L'absence de formes de participation des habitants au travail d'accueil peut apparaître comme une limite dans le processus de changement des représentations sociales à l'égard des usagers de drogues.	Il serait pertinent de réfléchir à de nouvelles formes de participation des habitants, plus systématisées, ceci afin de renforcer leur implication dans l'activité du programme. Ainsi, un système de roulement pourrait être mis en place avec les personnes souhaitant faire du bénévolat à STEP.

3.2.2.4 Le partage du pouvoir

Le partage du pouvoir, propre à la construction communautaire, se retrouve dans certaines caractéristiques du travail d'accueil du PES. Il se traduit par la reconnaissance d'une égalité des savoirs entre les usagers et les membres de l'équipe qui sollicitent de façon quotidienne leurs connaissances en matière de consommation de substances ou autres.

La construction commune du projet, à travers les différentes instances participatives (réunions du collectif et des usagers), favorise la production collective de règles de fonctionnement consensualisées avec les usagers.

Questions soulevées	Pistes à explorer
<p>Si, dans la pratique, nous pouvons constater un réel partage des savoirs dans la relation entre usagers et accueillants, en revanche, la participation du public aux différentes instances participatives reste limitée.</p> <p>On remarque souvent qu'une partie importante de notre public ne connaît pas l'existence de l'association, ni du centre d'accueil. De ce fait, la faible présence des usagers de STEP à la réunion du collectif d'EGO constitue un frein évident dans le partage du pouvoir avec les usagers.</p>	<p>Il paraît indispensable d'informer plus systématiquement les usagers sur l'existence de l'association et des différentes réunions, ceci afin de renforcer leur participation. Dans cette perspective, des panneaux d'affichage et d'information visibles pourraient constituer des supports à une meilleure communication.</p>

3.2.3 L'accueil du PES dans une démarche d'empowerment

Le principe philosophique de l'empowerment des groupes et des personnes est sûrement le moins visible et le plus difficile à mettre en œuvre dans un espace d'accueil tel que STEP. Et, pourtant, il n'en est pas moins présent, même s'il prend des formes spécifiques.

3.2.3.1 Renforcement des groupes et des individus

Le renforcement des groupes et des individus passe tout d'abord par la création d'une relation positive avec la personne dans la mesure où celle-ci n'est pas appréhendée en tant que « problème » mais plutôt en tant que « ressource » avec ses compétences et ses potentialités. Dans un espace s'apparentant à un lieu de passage, avec un accueil sous forme de comptoir, il nous a fallu encore plus développer des sortes de « rites » visant à créer et renforcer une relation de proximité avec les usagers : salutations conviviales, poignées de mains chaleureuses, commentaires sympathiques et parfois inquiets sur l'état de la personne, appellation par le prénom, etc.. Le regard posé sur les personnes dans ce qu'elles ont de meilleur contribue à revaloriser leur potentiel et l'estime d'elles-mêmes et renforce ainsi les groupes et les individus.

Questions soulevées	Pistes à explorer
A STEP, les relations avec le public accueilli ne sont pas seulement individuelles mais relèvent aussi d'interactions collectives au sein du local. Malgré tout, la configuration de l'espace d'accueil a pour conséquence de renforcer la dimension individuelle de l'empowerment au détriment de celle des groupes.	Il faut comprendre cette donnée comme une caractéristique intrinsèque au travail de l'accueil, sachant que d'autres activités du PES participent plus au renforcement des groupes, comme par exemple la réunion des usagers ou encore les ateliers de construction de nouveaux outils de prévention (Kit kif, plaquettes d'information, etc.).

3.2.3.2 Démarche d'action pour le changement

A travers le travail d'accueil, il s'agit de favoriser l'initialisation d'une démarche d'action pour le changement chez les personnes accueillies. Leur reconnaissance en tant que telles, comme sujet ayant des ressources, mais aussi l'effectivité de leur participation dans le fonctionnement du programme peut susciter l'envie de retrouver une plus grande maîtrise sur leur propre situation.

Cette démarche de reprise de confiance en soi, même momentanée, peut aboutir à des formes d'actions très différentes : résoudre ses problèmes de papiers, prendre en charge un problème de santé, mieux gérer sa consommation de substances, etc.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Cette démarche n'est pas linéaire mais au contraire, suppose du temps, avec parfois des « hauts » et des « bas », avant d'améliorer sa situation. L'empowerment des personnes nécessite également une relative stabilité de la relation avec les membres de l'équipe. Car, nous avons pu constater, dans la pratique, qu'un turn over important des membres de l'équipe avait favorisé une augmentation des pratiques à risques parmi le public du PES.	Il s'agit d'être attentif aux conditions favorisant un travail dans le temps avec les personnes accueillies, ce qui va dans le sens d'un renforcement des missions d'accueil de l'équipe, telles qu'elles ont été précédemment citées. De même, une réflexion doit être développée sur le fonctionnement de l'équipe afin d'éviter un trop grand turn over de ses membres.

3.2.3.3 Valorisation des savoirs expérientiels

La valorisation des savoirs expérientiels des individus constitue un fondement essentiel du travail d'accueil du PES. Elle se traduit par la prise en compte du vécu et de l'expérience de la personne, non pas seulement par rapport à sa consommation de substances, mais dans la globalité individuelle.

A chaque moment de la relation et du travail d'accueil, il s'agit de solliciter ces savoirs dans ce qu'ils ont de particulier et d'unique mais aussi de nécessaire dans la construction du projet. L'intégration au sein de l'équipe d'une personne issue du quartier, avec sa connaissance des codes culturels locaux et aussi ses potentialités propres, participe de ce processus de reconnaissance de connaissances différentes et de partage d'expériences.

Questions soulevées	Pistes à explorer
Dans un lieu centré sur la consommation de produits et sur la réduction des risques, il s'est toutefois avéré plus difficile de valoriser les savoirs expérientiels des personnes autres que ceux liés à l'usage de substances. Car, le mode de contact avec elles s'instaure d'emblée sur les besoins liés à leur consommation et la prévention des risques.	Même si cette donnée est en lien avec l'activité spécifique de STEP, il n'en reste pas moins nécessaire de travailler vers une meilleure prise en compte des savoirs expérientiels dans la relation avec notre public. Ainsi, il est fondamental de pouvoir passer d'une reconnaissance de l'expérience des usagers à la promotion de leur expertise.

3.2.3.4 Agir avec

La nécessité d'agir avec les populations les plus défavorisées est un principe qui découle logiquement de la philosophie de l'empowerment. A STEP, cette démarche s'est concrétisée par la mise en œuvre de stratégies participatives visant l'implication des usagers dans le fonctionnement du programme. La construction du projet avec les personnes accueillies, lors des réunions décisionnelles, font que celles-ci se sentent acteurs par rapport au PES.

Si leur participation dans l'espace d'accueil du PES est beaucoup moins évidente qu'au centre d'accueil, un grand nombre de leurs comportements témoignent d'une appropriation du programme : remplir soi-même les fiches d'accueil, être attentif à la propreté du local, présenter le programme à un nouveau venu, argumenter l'intérêt du questionnaire de contact auprès d'autres usagers... Ce positionnement des personnes en tant qu'acteurs et partenaires est un premier pas vers une plus grande autonomie.

Questions soulevées	Pistes à explorer
La nécessité d'agir avec les usagers pose la question de leurs formes de participation au travail d'accueil du PES. Etant donné la configuration de l'espace et la nature du programme, le principal moyen dont nous disposons reste le type de relations que nous réussissons à établir avec eux.	Il s'agit d'être attentif aux conditions favorisant un travail dans le temps avec les personnes accueillies, ce qui va dans le sens d'un renforcement des missions d'accueil de l'équipe, telles qu'elles ont été précédemment citées. De même, une réflexion doit être développée sur le fonctionnement de l'équipe afin d'éviter un trop grand turn over de ses membres.

3.3 Activités de réduction des risques et principes philosophiques du PES

Le second axe de travail qui s'est dégagé de notre pratique concerne les activités plus directement liées à la réduction des risques auprès des usagers de drogues. Elles rassemblent la distribution de matériel de prévention, le travail d'information auprès des personnes, l'accès vers le dispositif social et sanitaire, les ateliers hygiène pieds et mains. Si toutes ont en commun de s'inscrire dans une perspective de réduction des risques, elles s'articulent aussi, chacune différemment, aux philosophies du communautaire et de l'empowerment.

3.3.1 Distribution de matériels, information / prévention et travail d'orientation PES

A des fins d'analyse, on peut regrouper dans une même catégorie la distribution de matériel, l'information sur la prévention et le travail d'orientation vers le dispositif qui sont, de fait, intimement liés dans la pratique.

3.3.1.1 Aspects liés à la philosophie de la réduction des risques

- La volonté d'aller vers les usagers transparaît dans la mise à disposition d'outils de prévention qui sont autant de moyens de créer et maintenir le contact avec cette population. De même, la vulgarisation de l'information sur la prévention et le travail d'orientation vers les dispositifs existants s'inscrivent bien dans l'idée de les « rendre accessibles » aux usagers.
- La distribution de matériel et la sensibilisation des usagers aux messages de prévention constituent une réponse essentielle pour réduire les risques liés à leurs consommations, et par là-même, sauver des vies humaines. A travers elles, il s'agit de prévenir la contamination par le VIH et les hépatites, favoriser une meilleure hygiène de shoot et de consommation, réduire les risques liés aux abcès, septicémies, phlébites, overdoses et autres pathologies. Dans cette perspective, l'accès vers le dispositif d'aide existant est tout autant nécessaire pour répondre aux problèmes sociaux et sanitaires engendrés par la précarité et les modes de consommation.
- L'accès au matériel et à l'information sur la prévention contribue, à terme, à responsabiliser les usagers sur leurs pratiques de consommation et va dans le sens d'une meilleure réorganisation de leur vie à court ou moyen terme. Par ailleurs, l'orientation vers les structures d'aide permet aussi aux personnes de concrétiser certains projets, même ponctuels, ou de reprendre en main leur situation sociale ou sanitaire.
- Le travail de prévention (matériel et information) et d'orientation suppose de prendre en compte l'expertise des usagers, non seulement sur les produits et les modes d'usages, mais aussi sur les dispositifs et le fonctionnement des structures. A STEP leur expertise est indispensable pour adapter et améliorer la qualité du travail de l'équipe.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Malgré tout, nous pouvons observer chaque année une persistance inquiétante des prises de risques parmi notre public. En 2002, 25% déclarent partager leurs seringues, 30% leurs cuillères et 24% leurs filtres.</p> <p>Par ailleurs, nous avons pu remarquer une évolution rapide des pratiques de consommation, avec d'un côté, un recul de la voie injectable, et de l'autre, une progression de la voie nasale et pulmonaire. Ces changements de pratiques ont fait émerger de nouveaux risques (partage des pailles 68%, partage du doseur à crack 56%) auxquels il nous faut répondre aujourd'hui.</p>	<p>Si la persistance des pratiques à risques nous interroge sur notre pratique, il faut également les envisager en lien avec les contextes d'extrême précarité dans lesquels consomment les personnes.</p> <p>Quoi qu'il en soit, il est nécessaire aujourd'hui de proposer de nouveaux outils de prévention pour s'adapter à ces changements. Dans ce sens, la mise en place expérimentale d'un kit « kif » à destination des fumeurs de crack paraît urgente et indispensable.</p>

3.3.1.2 Aspects liés à la philosophie de la construction communautaire

- Les valeurs qui caractérisent le projet d'EGO (non exclusion, altérité, équité, entraide, citoyenneté) constituent des références communes aux différentes activités de réduction des risques. Elles marquent de leurs empreintes les gestes et les attitudes inhérents à la réalisation de ces activités.
- La prise en compte de l'environnement est une attention permanente qui transparait dans le fait que les usagers sont sensibilisés à ramener leur matériel souillé au PES pour éviter la présence de seringues usagées dans les lieux publics. Ce travail avec l'environnement se traduit également par la création de liens avec les partenaires du champ social et sanitaire vers lequel nous orientons les personnes en fonction de leurs besoins.
- La responsabilisation du public sur la récupération du matériel participe à un changement de la vision initiale du problème par les habitants, car elle donne une meilleure image des usagers, condition nécessaire à la reconnaissance de leur citoyenneté. A travers le travail de partenariat, il s'agit là encore de faire évoluer les représentations sociales, souvent stigmatisantes, des professionnels à l'égard des usagers pour mieux faire comprendre leurs besoins et favoriser leur accès aux services. La politique de réduction des risques suppose que les UD modifient leurs comportements mais également que les professionnels changent leurs pratiques.

- La distribution de matériel et l'orientation vers le réseau socio-sanitaire s'appuient tous deux sur un partage du pouvoir entre public accueilli et accueillants. D'un côté, leurs savoirs sont reconnus à égalité avec ceux de l'équipe, de l'autre, les choix concernant la distribution de matériel ou l'accès vers le dispositif socio-sanitaire sont faits avec eux.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Une des formes de participation des usagers est, nous l'avons vu, la récupération du matériel usagé au PES. Or, il s'avère, dans la pratique, souvent difficile de faire que les personnes ramènent leurs seringues souillées.</p> <p>Ainsi, en 2002, nous avons enregistré un taux de récupération de seulement 28%, ce qui est peu par rapport au total distribué (85 795 seringues). Même si la répression policière n'est pas étrangère au fait que les usagers ne souhaitent pas se déplacer avec du matériel susceptible de les identifier en tant que consommateurs, il reste que l'équipe doit renforcer ses messages de sensibilisation sur cet aspect.</p>	<p>La récupération du matériel s'inscrivant dans une perspective plus large de respect de l'environnement et de citoyenneté, l'équipe doit renforcer cet axe dans le travail d'accueil et développer d'autres stratégies pour inciter le public à ramener plus de seringues.</p> <p>Ainsi, il faut expliciter de façon plus systématique l'importance de l'échange de matériel et soutenir toutes les initiatives individuelles de ramassage de seringues dans les squats, les lieux de consommation, et autres...</p>

3.3.1.3 Aspects liés à la philosophie de l'empowerment

- Le renforcement des groupes et des personnes est un élément fondamental dans la réalisation des activités de réduction des risques. En effet, la distribution de matériel et l'information sur la prévention ne sont pas des gestes mécaniques mais, au contraire, sont indissociables d'une relation avec le public. Ce sont précisément les caractéristiques de cette relation qui donnent un sens et un impact autre à la réalisation de ces activités. Il en est de même pour le travail d'orientation du public qui suppose de valoriser les potentiels des personnes pour susciter le désir de changer sa situation.

- Que ce soit à travers la distribution de matériels ou l'accès vers le dispositif socio-sanitaire, il s'agit bien de renforcer l'estime de soi pour favoriser une démarche de changement. Cette dernière peut effectivement consister à reprendre en main sa situation personnelle mais aussi « simplement » à éviter de sombrer encore plus dans la consommation et la précarité.

- La distribution de matériel et le travail d'orientation du public s'appuient sur une valorisation des savoirs expérientiels des personnes. Ainsi, tout travail de prévention ou d'orientation suppose de prendre en compte, non seulement le vécu de la consommation et la connaissance des dispositifs, mais aussi l'expérience et les habiletés des groupes et des personnes.

- La volonté d'agir avec les personnes, et non à leur place, s'applique aux activités de réduction des risques. Ainsi, il s'agit de rendre les personnes actrices de leurs choix concernant le matériel utilisé, les prises de risques qu'ils encourent, les démarches sociales et /ou sanitaires à engager. Ceci permet de renforcer les capacités des personnes à mieux gérer leur consommation et leur vie.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Si la création d'un lien social positif est un élément indispensable à tout travail de prévention, il s'est avéré plus difficile, dans le cadre du PES, de construire les modalités d'une relation satisfaisante avec notre public.</p> <p>En effet, il est arrivé fréquemment la tentation pour certains accueillants de trop investir la relation avec les personnes accueillies, ce qui a eu pour effet de biaiser le travail de prévention. Un tel investissement peut créer chez les usagers un sentiment de « dette » par rapport à l'équipe et de culpabilisation par rapport à leur consommation qui vont à l'encontre de nos objectifs de réduction des risques.</p> <p>De même, il nous a fallu être particulièrement attentif à ce que les accueillants, notamment lorsqu'ils étaient nouveaux dans l'équipe, ne soient pas trop tentés dans leurs discours d'inciter les usagers à une démarche d'abstinence. Là encore, une telle attitude ne peut faire que biaiser la relation avec le public mais aussi le travail de prévention.</p>	<p>Pour prévenir ce type de situation, il semble nécessaire de pouvoir discuter régulièrement en équipe du type de liens que chacun développe avec le public accueilli, des difficultés rencontrées et des limites inhérentes à nos objectifs de travail. Ainsi, il importe de trouver la juste mesure de relation nécessaire à la réduction des risques et à l'empowerment des individus.</p>

3.3.2 Les Ateliers « hygiène pieds et mains » au PES

3.3.2.1 Aspects liés à la philosophie de la réduction des risques

- Les ateliers « hygiène pieds et mains » se fondent sur la volonté d'aller vers les usagers pour s'adapter à leurs besoins et prendre en compte l'urgence de leur survie, de même que leur vécu différent du temps. Il constitue une réponse à un besoin non formulé par les usagers.
- La réduction des risques liés à l'urgence de la consommation est au cœur de cette activité puisqu'elle tente de répondre aux pathologies liées à la précarité sociale (longues marches effrénées, errance, etc.) et à des modes d'usages spécifiques (manipulation des cutters et du fil électrique pour préparer le kif). Il en résulte pour les usagers de graves pathologies au niveau des mains et des pieds en terme de coupures, brûlures, crevasses, champignons, etc. au point que les personnes ne puissent plus marcher, ni conserver leurs chaussures. On peut remarquer que la prise en compte de ce type de problématiques est relativement rare puisque peu de structures offrent un tel « service », alors même qu'il procure un bien-être indiscutable.
- Si cet atelier constitue une réponse à l'urgence, il n'en a pas moins un impact positif sur les personnes qui va dans le sens d'une réorganisation de leur vie à moyen ou long terme. En effet, la vie dans la précarité sociale fait que les usagers parlent souvent à la 3^e personne de leur corps, physiquement maltraité et désinvesti par eux. Or, à travers cet atelier, ils peuvent alors se réapproprier la globalité de leur corps et retrouver à terme une image plus positive d'eux-mêmes, qui peut constituer un premier pas vers autre chose.

- Dans l'atelier « hygiène pieds et mains », la participation des usagers comme acteurs n'est pas formalisée en tant que telle. Toutefois, là encore, c'est à travers le type de relation instauré que sont sollicités les usagers sur leurs contextes de vie, leurs modes de consommation, les pathologies qu'ils développent, etc.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Malgré tout leur intérêt, les ateliers « hygiène pieds et mains » présentent les limites inhérentes à tout travail visant à répondre aux besoins d'urgence des individus. Si cette action procure un bien-être indiscutable aux personnes sur le moment, elle ne peut agir, ni sur leurs contextes de vie, ni sur les facteurs qui génèrent ces pathologies. Elle ne peut pas empêcher non plus que celles-ci retournent vivre dans la rue et la consommation, tout en sachant que nous ne pouvons pas changer leurs chaussures et qu'elles vont à nouveau développer ces pathologies.</p>	<p>Si cet aspect constitue une limite aux ateliers « hygiène pieds et mains », il n'en remet pas pour autant en cause l'utilité. Toutefois, il semblerait pertinent de renforcer un travail à plus long terme avec les personnes concernées, en les sollicitant pour plusieurs rendez-vous ou dès que ces pathologies sont à nouveau constatées.</p>

3.3.2.2 Aspects liés à la philosophie de la construction communautaire

- Les valeurs du projet d'EGO, telles qu'elles ont été précédemment citées, s'appliquent naturellement à l'atelier « hygiène pieds et mains ». Cette action s'intègre de façon transversale aux deux structures puisqu'elle s'adresse indifféremment aux usagers fréquentant le centre d'accueil ou le PES

- Cette activité a été déterminante dans la communication avec les acteurs locaux, car elle a permis de mieux visualiser les problèmes rencontrés par les usagers (photos des pieds et des mains, des lieux de consommation, etc.) et ainsi, mieux comprendre l'utilité de la politique de réduction des risques.

- Le partage du pouvoir se manifeste essentiellement dans la relation d'individu à individu où les savoirs sont mutuellement reconnus et partagés. Le fait que ce ne soit pas un intervenant extérieur, mais bien un membre de l'équipe qui réalise ces gestes, vient également renforcer cette symbolique de partage et faciliter l'échange.

Questions posées	Pistes de travail
<p>D'une façon générale, les ateliers « hygiène pieds et mains » peuvent-ils s'apparenter à une « prestation de services » à destination des usagers ? En effet, la dimension participative, propre au communautaire, est moins marquée dans cette activité.</p>	<p>Nous pensons qu'un certain nombre de facteurs distinguent cette action d'une simple « prestation de services ». Ainsi, la qualité de la relation instaurée, les types de gestes effectués, les discussions dans une atmosphère d'intimité ... sont autant d'éléments qui font de ces ateliers un véritable moment d'échange réciproque.</p>

3.3.2.3 Les aspects liés à la philosophie de l'empowerment

- Les ateliers «hygiène pieds et mains» constituent un vecteur essentiel de renforcement des groupes et des individus. En allégeant la souffrance physique et en réhabilitant une image positive de son corps, il contribue largement à améliorer l'estime de soi mais aussi l'état de bien-être des personnes.
- De ce fait, pour certaines personnes, ces ateliers peuvent favoriser la mise en œuvre d'une démarche d'action pour le changement. A partir du moment où elles reprennent un minimum de confiance en elles, elles peuvent alors retrouver, même ponctuellement, un plus grand pouvoir d'agir sur leur situation.
- La réalisation de cet atelier, et les discussions qu'elle entraîne, suscitent une valorisation des savoirs expérientiels des personnes au sens où il ne s'agit pas seulement de solliciter le vécu de l'usage de drogues mais aussi les potentialités et les ressources qui leur sont propres.
- Si les actes et les gestes sont accomplis par un membre de l'équipe, il n'en demeure pas moins une volonté d'agir avec les personnes qui se traduit une fois de plus dans la relation développée avec elles. Celle-ci tente de redonner une place d'acteurs aux personnes vers une meilleure maîtrise de leur consommation et de leur situation personnelle.

Questions posées	Pistes de travail
Si, à travers cette activité, la réponse aux besoins d'urgence des usagers ne fait aucun doute, il apparaît une plus grande difficulté pour agir en terme d'empowerment des groupes et des individus. En effet, cette démarche suppose d'agir dans le temps avec les personnes, avant qu'un processus de changement ne se mette en place pour elles. Or, nous avons vu, que cette dimension du temps était moins développée dans cette action. Enfin, là encore, les caractéristiques de l'empowerment sont plus de nature individuelle que collective.	Il importe de renforcer les stratégies de travail à moyen ou long terme dans le cadre des ateliers «hygiène pieds et mains». Une réflexion interne doit être menée en équipe pour identifier les facteurs susceptibles d'aller vers une meilleure prise en compte des différentes dimensions du temps et du processus d'empowerment des individus.

3.4 Les instances collectives et participatives du PES déclinées en principes philosophiques

Introduction

A partir d'un travail de réflexion mené en équipe, nous avons pu dégager un troisième axe d'activité qui concerne les instances collectives et participatives que nous avons pu développer au PES. Celles-ci recouvrent les réunions des usagers de STEP, l'assemblée du mercredi soir d'EGO, les ateliers de création de nouveaux outils de prévention et enfin les réunions d'équipe.

Comment dans un espace axé sur la réduction des risques et sur une relation interindividuelle avec les personnes accueillies, avons-nous pu développer des stratégies participatives ? Comment les philosophies du communautaire et de l'empowerment s'inscrivent-elles dans un PES ? Quelles difficultés avons nous rencontrées ?

Nous allons maintenant tenter de répondre à ces questions.

3.4.1 Réunions des usagers, assemblées du mercredi soir et ateliers de création de nouveaux outils de prévention

3.4.1.1 Aspects de la philosophie de la réduction des risques

- L'existence d'instances participatives (réunion des usagers, assemblée du mercredi soir, ateliers de création de nouveaux outils) correspond à l'idée d'aller vers les usagers pour favoriser leur accès à des temps de réflexion et de construction collective du projet.
- Si ces instances ne sont pas à proprement parler des activités de réduction des risques, elles ont toutefois pour objectif d'améliorer et d'évaluer les axes de travail développés dans ce sens par le PES (fonctionnement du programme, pertinence du matériel distribué, nouvelles pistes de travail à mettre en place, etc..).
- La participation des usagers à ces instances collectives va dans le sens d'une meilleure réorganisation de leur vie à moyen ou long terme. Elle permet aux personnes, sur des rythmes de temps réguliers, de réinvestir d'autres espaces de vie et d'expressions que celles de la rue et de la consommation.
- La mise en place volontaire de ces différents temps de rencontre suppose bien évidemment de reconnaître les usagers en tant qu'acteurs et de s'appuyer sur leurs savoirs et leurs compétences dans une construction commune du projet.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Au delà de la faible participation des usagers de STEP aux différentes réunions, comme évoqué plus haut, on peut également constater certains problèmes émergents lors de leur déroulement. Ainsi, il apparaît une difficulté à collectiviser l'animation des réunions qui repose souvent sur la responsabilité des mêmes personnes.</p> <p>Par ailleurs, les ateliers de création de nouveaux outils de prévention ou la réunion des usagers de STEP peuvent parfois manquer de cadre ou de contenus, ce qui peut avoir pour effet de démobiliser les usagers.</p>	<p>Il importe de réfléchir en équipe sur la façon d'impliquer chaque membre dans la construction et l'animation des différents temps de réunions. Il semble nécessaire, dans un premier temps, de redonner leur sens spécifique à chacune de ces instances pour ensuite, définir collectivement leurs cadres et les responsabilités partagées.</p>

3.4.1.2 Aspects liés à la philosophie de la construction communautaire

- Les valeurs inhérentes au projet d'EGO trouvent tout leur sens et leur réalité dans la mise en place de ces instances participatives.
- La prise en compte de l'environnement est une composante essentielle de ces temps de rencontre, même si elle prend une forme différente. Ainsi, l'assemblée du mercredi soir est un espace véritablement ouvert sur l'extérieur (habitants, usagers, membres de l'équipe, stagiaires, bénévoles, visiteurs, partenaires, etc.). De même, les réunions des usagers et les ateliers de création de nouveaux outils, s'ils s'adressent plutôt au public du PES, traitent régulièrement des questions liées au respect de l'environnement.
- A travers la confrontation des points de vue lors de ces différentes instances se produit un changement de la vision initiale du problème qui se traduit, d'un côté par une évolution du regard posé les uns envers les autres, et de l'autre, par la proposition d'actions concrètes.
- La mise en œuvre de ces espaces de rencontre s'appuie sur un partage du pouvoir puisqu'il s'agit de construire un savoir nouveau à partir des savoirs de chacun. Toutefois, l'assemblée du mercredi soir a un vrai pouvoir décisionnel, tandis que la réunion des usagers et les ateliers ont plus un rôle de proposition.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Le fait que STEP ait pris forme dans un local distinct, avec des horaires décalés en soirée, pose différents problèmes. D'abord, une telle situation n'est pas sans engendrer un manque de visibilité et de compréhension de l'activité du PES par le reste de l'équipe et des usagers d'EGO. Ensuite, elle entraîne un sentiment de séparation des activités et une sensation d'isolement ressentis par l'équipe du PES dans la réalisation de son travail.</p>	<p>Il semble nécessaire de réinvestir de façon plus importante l'assemblée du mercredi soir, en tant qu'instance transversale, pour mieux donner à voir et à comprendre les différents axes de travail du PES. Pour ce faire, une redéfinition du contenu de la présentation des activités de STEP, lors de cette réunion hebdomadaire, doit être envisagée, afin de ne pas se limiter à une lecture de chiffres, mais expliciter plus l'âme du projet ainsi que les caractéristiques du travail du PES. Enfin, face à la séparation des deux structures, il s'avère nécessaire de renforcer les axes de travail transversaux entre le centre d'accueil et le PES pour favoriser une plus grande collaboration entre les membres des deux équipes.</p>

3.4.1.3 Les aspects liés à la philosophie de l'empowerment

- Les activités collectives et participatives constituent un espace essentiel de renforcement des groupes et des personnes puisqu'elles permettent aux personnes investies de retrouver une identité sociale positive, non seulement pour elles-mêmes, mais aussi à travers le regard des autres.
- L'implication des personnes dans les différentes instances participatives favorise le développement de leurs compétences psychosociales qui vont dans le sens d'une démarche d'action pour le changement. Retrouver la capacité de s'exprimer, de faire des choix, d'avoir une pensée créative, de gérer son stress et ses émotions ... sont autant d'habiletés qui peuvent être réinvesties dans d'autres domaines de sa vie sociale.
- Ce processus va évidemment de pair avec une valorisation des savoirs expérientiels des personnes.
- Il s'appuie sur la nécessité d'agir avec elles à travers la mise en place d'instances collectives qui reconnaissent, non seulement leur droit à la parole, mais aussi leur participation réelle aux prises de décisions.

Questions posées	Pistes de travail
<p>La réunion des usagers de STEP est l'instance du PES la mieux adaptée pour agir dans une perspective d'empowerment des individus mais aussi des groupes. Pour autant, la vie dans la rue associée à la consommation de substances font que beaucoup d'usagers utilisent le PES comme un lieu de passage, sans forcément prendre le temps de se poser pour participer à une réunion. Dans ce sens, on peut déceler une certaine ambiguïté dans le fait que les accueillants tentent de solliciter la participation des usagers, alors même que STEP s'apparente à un lieu de passage.</p> <p>C'est pourquoi on peut observer, chez certains, que l'appropriation de l'espace physique du programme se limite au comptoir et qu'il leur faut faire un effort supplémentaire pour pénétrer d'autres espaces. Enfin, comme nous l'avons déjà mentionné, les réunions peuvent parfois manquer de rigueur dans le cadre et les contenus développés.</p>	<p>Il importe aujourd'hui de faire exister cette instance auprès des usagers du PES et de la construire dans le temps de façon volontaire. Pour ce faire, l'équipe doit d'abord renforcer l'information et la sensibilisation du public sur l'intérêt d'une telle rencontre.</p> <p>Ensuite, la réunion doit trouver son cadre et ses rituels dans ses contenus, en insistant notamment sur des thématiques en lien avec les pratiques de consommation des usagers. Enfin, elle doit créer les conditions favorables pour que ces derniers aient une place prépondérante dans son organisation.</p>

3.4.2 L'équipe du PES : fonctionnement et réunions

3.4.2.1 Les aspects liés à la philosophie de la réduction des risques

Les réunions d'équipe du PES ne représentent pas à proprement parler une activité de réduction des risques susceptible de se décliner en différents principes inhérents à cette philosophie. Toutefois, celle-ci n'est pas totalement absente puisqu'il s'agit bien à travers les réunions d'équipe de repenser notre pratique et d'améliorer les réponses développées dans ce domaine.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Au cours de son histoire, le PES a subi un important turn over des membres de son équipe, ce qui a nuit à la qualité de son travail. En effet, la stabilité de l'équipe est un facteur déterminant dans la construction d'une relation avec le public accueilli et dans le développement de stratégies de prévention à long terme. Et, tout particulièrement, nous avons pu mettre en lien le turn over de l'équipe (manque de formation des nouveaux arrivants, légitimité à construire, etc.) avec une aggravation des pratiques à risques des usagers.</p>	<p>Il importe de mener une réflexion interne pour mieux comprendre ce phénomène et renforcer l'équipe, tout en respectant le principe de mixité des membres du PES.</p> <p>Face à un sentiment d'isolement de l'équipe, dans la réalisation de son travail en soirée, la présence de la personne responsable de la coordination du programme s'avère indispensable pour soutenir celle-ci lors des permanences.</p>

3.4.2.2 Les aspects liés à la philosophie de la construction communautaire

- Si le principe de non exclusion des personnes s'applique plus au public accueilli, les autres valeurs du projet d'EGO constituent un fondement essentiel dans les relations et le fonctionnement de l'équipe.
- La mixité de l'équipe, composée d'habitants et de professionnels du champ socio-sanitaire, est un facteur essentiel de la prise en compte de l'environnement. En effet, les personnes issues du quartier ont des savoirs culturels indispensables pour créer du lien avec notre environnement, et sont porteuses de légitimité auprès des autres acteurs locaux.
- La représentation des habitants au sein de l'équipe est une démarche de changement de la vision initiale du problème puisqu'elle contribue à faire évoluer les représentations sociales mutuelles (habitants /UD) mais aussi à promouvoir les ressources du quartier.
- Le partage du pouvoir se retrouve dans la reconnaissance d'une égalité des savoirs entre professionnels et habitants et dans un mode d'organisation transversal, sans système hiérarchique.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Une des difficultés soulevées par le mode organisationnel de l'association, et par voie de conséquence du PES, est liée à la cohabitation dans un même projet de personnes aux appartenances et aux vécus différents, professionnels ou non. Il s'ensuit la confrontation de vulnérabilités particulières, de codes culturels différents, de modes de communication contrastés qui rend plus compliqué la gestion des relations à l'intérieur de l'équipe.</p> <p>De ce fait, les rapports entre les personnes peuvent apparaître plus conflictuels dans les modes d'expression des difficultés, sachant que même les silences sont aussi lourds de signification.</p>	<p>Dans le respect du principe d'équité entre les membres, il importe de prendre en compte toutes les différences inhérentes à la mixité de l'équipe. C'est pourquoi les réunions internes doivent le plus possible créer les conditions favorables à l'expression des personnes, notamment les désaccords ou les conflits, afin de prévenir les situations de crises ou de ruptures dans les relations entre collègues.</p> <p>De même, elles doivent s'attacher à parler des activités et de la pratique de chacun pour éviter de se situer uniquement sur le registre du personnel. Enfin, il s'avère indispensable de travailler dans une perspective de promotion des compétences des personnes et des groupes.</p>

3.4.2.3 Les aspects liés à la philosophie de l'empowerment

- Le mode organisationnel de l'association, s'inscrivant dans une logique de promotion des personnes, vise d'une façon générale le renforcement des groupes et des personnes composant l'équipe. Toutefois, s'appuyant sur le respect de l'équité, elle porte une attention toute particulière à revaloriser les potentiels des personnes ayant un moindre pouvoir social.
- L'intégration de celles-ci au sein de l'équipe du PES peut favoriser une démarche d'action pour le changement. En effet, à travers leur participation effective au projet et la reconnaissance de leurs potentialités réelles par les autres, elles peuvent alors améliorer leur estime d'elles-mêmes et retrouver la capacité d'agir sur leur situation et leur environnement.
- Une telle démarche suppose évidemment de valoriser les savoirs expérimentiels des personnes. Toutefois, c'est un processus qui doit se construire dans le temps car il nécessite de prendre en compte les ruptures antérieures et les difficultés vécues par celles-ci.
- La volonté d'agir avec les personnes se traduit par une reconnaissance des membres de l'équipe en tant qu'acteurs dans les choix concernant l'organisation interne et le fonctionnement du PES. Et ceci, en accordant une place particulière aux personnes ayant un moindre pouvoir social.

Questions posées	Pistes de travail
Travailler dans une perspective d'empowerment avec les membres de l'équipe n'est pas une démarche facile. Comme nous l'avons vu, elle suppose de prendre en compte les vécus ou les fragilités particulières, mais aussi les ruptures antérieures qui ont marqué les parcours des personnes. Il faut souvent du temps avant que celles-ci ne se réapproprient les règles de vie en groupe dans un cadre professionnel et se reconnaissent elles-mêmes en capacité d'agir et de s'affirmer. Au cours de ce processus, des difficultés ne sont pas sans émerger, avec des moments de doutes, de non respect du cadre, de difficultés dans la réalisation de son travail qui nécessitent des temps de discussion et de recadrage. C'est pourquoi le principe d'équité, dans cette prise en compte de la différence, peut aussi parfois engendrer un sentiment d'inégalité de la part des autres membres de l'équipe.	Pour soutenir les personnes dans un processus d'empowerment, il s'avère nécessaire, lors de réunions d'équipe, de renforcer les espaces d'expression des difficultés ressenties mais aussi d'explicitations du sens et des objectifs du projet. De même, les exigences de travail et le cadre professionnel doivent être rappelés et consensués en équipe pour éviter les dérapages éventuels. Dans la pratique, on remarque que plus l'équipe est collectivement forte et plus l'intégration des personnes se fait facilement. Enfin, dans une démarche d'empowerment des personnes, la formation doit constituer un support essentiel dans le développement des compétences et des savoirs techniques. Ainsi, l'accès à des formations diplômantes, des sessions thématiques, ou toutes autres formes de valorisation des savoirs doit être, dans la mesure du possible, proposées.

3.5 Les activités du PES ouvertes sur l'extérieur déclinées en principes philosophiques

Le dernier axe de travail qui s'est dégagé de la pratique du PES concerne ce que nous avons appelé les activités ouvertes sur l'extérieur. Elles comprennent les réunions du groupe de suivi de STEP, l'étude d'observation du territoire, le travail de rue et les axes de formation. Cette prise en compte de l'environnement ne s'arrête pas au seul territoire d'implantation du PES, mais tente d'appréhender le contexte plus global du champ des drogues.

La volonté de s'ouvrir vers l'extérieur est indispensable pour éviter les phénomènes de « ghettoïsation » qui peuvent arriver, surtout lorsqu'on intervient auprès de populations très marginalisées. Elle est un principe inhérent à la philosophie de la construction communautaire mais qui croise également celle de la réduction des risques et de l'empowerment..

3.5.1 Groupe de suivi et étude d'observation du territoire de STEP

3.5.1.1 Aspects liés à la philosophie de la réduction des risques

- Dans la perspective de réduction des risques qui est la nôtre, s'intégrant dans une dynamique de réseau, la mise en place du groupe de suivi et de l'étude d'observation du territoire de STEP s'est avérée une démarche indispensable au développement des activités du PES. En effet, la plus grande cohérence des partenariats locaux qui en découle (police, hôpital, etc.) mais aussi l'amélioration de l'acceptation du PES dans son environnement sont apparues comme des conditions nécessaires au bon fonctionnement du programme.

- La présence d'un représentant des usagers de STEP au sein du groupe de suivi est significative d'une reconnaissance de ceux-ci en tant qu'acteurs du projet et détenteurs de savoirs.

Questions posées	Pistes de travail
Si cette volonté de participation est réelle, elle reste dans la pratique difficile à mettre en œuvre et s'est traduite par un fort turn over des représentants des usagers depuis la mise en place du groupe de suivi. La difficulté à s'investir dans le temps, la perte des repères temporels, les aléas liés à la vie dans la précarité, la périodicité des réunions (tous les 3 mois) etc. sont autant de facteurs susceptibles d'expliquer ces phénomènes. Or, la capacité des personnes à trouver leur place dans le groupe est aussi fonction de la régularité de leur présence aux réunions.	Si nous sommes conscients de tous ces obstacles, nous devons poursuivre nos efforts pour renforcer la place des usagers dans cette instance. Dans ce sens, on peut envisager la possibilité de seconder le représentant des usagers par une autre personne, afin de consolider leur parole dans le groupe et faire face à des désistements éventuels. Le choix de la personne susceptible d'occuper cette fonction devra être pensé en équipe et consensuel lors de la réunion des usagers de STEP. Toujours est-il que la difficulté à créer les conditions d'une participation des groupes sociaux marginalisés reste d'actualité.

3.5.1.2 Aspects liés à la philosophie de la construction communautaire

- Si les valeurs qui caractérisent le projet d'EGO s'appliquent au fonctionnement du groupe de suivi de STEP, elles mériteraient toutefois d'être plus explicitées lors des réunions du comité.
- La mise en place du groupe de suivi et de l'étude d'observation du territoire de STEP répond à la nécessité de prendre en compte l'environnement du programme. Il s'agit de créer un espace de parole et de participation ouvert aux acteurs locaux (habitants, associations, gardiens d'immeubles, etc.) et de renforcer le travail avec nos partenaires de proximité (CT 18, police, hôpital, etc.). Ces temps de rencontre sont l'occasion de mieux appréhender les interactions entre STEP et son environnement, et de faire des propositions d'action face aux situations observées.
- En offrant un espace d'explicitation de notre travail et de confrontation des points de vue, cette instance favorise un changement de la vision initiale du problème vers une meilleure compréhension de la politique de réduction des risques et une plus grande acceptation du PES dans son territoire d'implantation. Ainsi, elle contribue à une réelle « pédagogie de la réduction des risques » auprès des habitants et des représentants de police qui constituent pour nous des acteurs clés de cette politique.
- Si le groupe de suivi a un rôle consultatif, il n'en est pas moins un espace de partage du pouvoir qui se manifeste par la représentation des habitants, professionnels et usagers, aux domaines de compétences différents mais pas inégaux.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Le fonctionnement de cette instance pose différentes questions liées à la difficulté de mobiliser les acteurs locaux et aux limites du travail de médiation. Ainsi, au fur et à mesure des années, nous avons eu de plus en plus de mal à solliciter la présence de certains de nos partenaires, jusqu'à revoir aujourd'hui la composition du groupe et l'élargir plus significativement aux habitants.</p>	<p>Il importe de renforcer le fonctionnement du groupe de suivi du PES en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposant des réunions plus courtes et sur des thèmes plus ciblés, - offrant la possibilité aux participants de faire des permanences à STEP, - systématisant l'étude d'observation du territoire. - communiquant de façon plus significative avec les participants sur la vie de l'association (envoi des journaux, invitations à des manifestations, 1^{er} décembre, etc.).
<p>De même, face à des situations de pénétration des usagers de STEP dans les immeubles environnants, aggravées par les caractéristiques propres à ces immeubles (présence d'appartement thérapeutique, porte cassée, etc.), les pistes proposées lors des réunions n'ont pas toujours permis la résolution des problèmes rencontrés.</p>	<p>Néanmoins, nous savons également qu'il faut accepter le turn over des membres du groupe de suivi comme une réalité avec laquelle nous devons faire.</p>
<p>Enfin, les conditions difficiles du déroulement des réunions à STEP (bruit, fumée, petit espace, etc.) supposent un effort particulier des membres du groupe pour maintenir leur attention.</p>	<p>Concernant les immeubles investis par les usagers, il s'avère nécessaire de suivre plus attentivement, en lien avec la Coordination Toxicomanies 18è, l'évolution des situations problématiques rencontrées.</p> <p>Par ailleurs, la possibilité pour les habitants de venir exprimer leurs plaintes ou leurs difficultés lors des permanences doit se poursuivre, même si elle peut paraître limitée.</p>

3.5.1.3 Les aspects liés à la philosophie de l'empowerment

- La participation d'usagers au groupe de suivi, en tant que représentants de leurs pairs, constitue bien sûr une démarche de valorisation de l'estime de soi et de renforcement des individus.
- La proposition faite aux personnes, et la reconnaissance de leurs potentiels dont elles témoignent, peut être moteur dans une démarche d'action pour le changement vers une meilleure maîtrise de leurs pratiques d'usage.
- De même, cette participation s'appuie sur une valorisation des savoirs expérimentiels des personnes puisqu'il s'agit de prendre en compte leur expertise en matière d'usage mais aussi leurs qualités personnelles dans une fonction de représentation face aux autres membres.
- L'intégration des usagers relève bien d'une volonté d'agir avec les personnes et, avant même la mise en place de la réunion des usagers, cette instance a pendant longtemps été le seul espace collectif de participation propre au PES.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Si la dimension de l'empowerment est présente dans le fonctionnement du groupe de suivi, elle doit toutefois être relativisée. Ainsi, comme nous l'avons mentionné plus haut, le turn over important des représentants des usagers, susceptibles de s'investir à long terme, constitue une limite évidente à ce processus. Car la capacité des personnes à s'intégrer dans le groupe mais aussi à expliquer et défendre leur point de vue face aux autres dépend également de la régularité de leur participation.</p> <p>Enfin, dans le cadre de l'étude d'observation du territoire de STEP, réalisée en partenariat avec l'association de la Salle Saint Bruno et la Coordination Toxicomanies 18è, la dimension de l'empowerment a été peu développée.</p>	<p>Il serait pertinent de plus collectiviser les modalités relatives à la réalisation de l'étude d'observation du territoire de STEP lors de la réunion des usagers du PES, et ce, à chaque étape de son élaboration. De même, concernant les résultats de l'étude, des panneaux d'affichage pourraient être installés à l'intérieur du local pour rendre compte aux usagers du travail effectué grâce à leur collaboration.</p>

3.5.2 Le travail de rue dans le territoire du PES

3.5.2.1 Les aspects liés à la philosophie de la réduction des risques

- Le travail de rue, réalisé par un membre de l'équipe du PES en collaboration avec la Coordination Toxicomanies 18è, est un moyen privilégié d'aller vers les usagers, et tout particulièrement ceux ne connaissant pas le programme.
- La réduction des risques liés à l'urgence de la consommation est un aspect important de ce travail puisqu'il s'agit de mieux connaître la situation sociale et sanitaire des usagers et d'informer ceux-ci sur les structures d'aide existantes, et sur le programme plus particulièrement.
- Une telle démarche ne peut se faire sans s'appuyer sur les usagers en tant qu'acteurs, et surtout relais auprès de leurs pairs des informations données (bouche à oreille).

Questions posées	Pistes de travail
Si un des objectifs du travail de rue est de contacter de nouvelles personnes, nous avons pu observer dans la pratique qu'un nombre relativement restreint d'usagers a effectivement été orienté vers le PES. Le fait qu'une grande majorité des usagers du quartier soient des fumeurs de crack n'est évidemment pas sans lien avec cette situation. Toutefois, on peut s'interroger sur les modalités relatives au travail d'information réalisé dans la rue. Par ailleurs, il se peut qu'une catégorie d'usagers, moins stigmatisée par la consommation, et surtout de passage dans le quartier, soit aussi moins identifiable dans la rue.	Il s'avère aujourd'hui indispensable de renforcer le travail de rue en développant des supports de communication pour accompagner la passation des messages d'information et de prévention. Ainsi, pourraient être distribuées des plaquettes sur la réduction des risques, des adresses de structures (CDAG, CSST, etc.) mais aussi des plaquettes de STEP présentant le détail du matériel disponible. Enfin, une attention particulière doit être portée à la production d'information et de connaissance afin de mieux appréhender les effets du travail de rue sur l'activité du PES.

3.5.2.2 Les aspects liés à la philosophie de la construction communautaire

- Le travail de rue vers les usagers et les habitants implique nécessairement, parmi les valeurs d'EGO, la reconnaissance de l'altérité, le respect de l'équité et le développement de l'entraide.
- La prise en compte de l'environnement se situe au cœur de cette activité puisqu'elle s'inscrit dans une perspective de médiation sociale entre les habitants et les usagers de drogues. Le travail de rue dans le territoire de STEP apporte également des éléments de connaissances indispensables sur ce qui se passe dans le quartier et être réactif au contexte local.
- En participant à une meilleure cohabitation entre habitants et usagers, cette démarche contribue à un changement de la vision initiale du problème qui se traduit par une évolution des représentations sociales mutuelles des uns envers les autres.

- Si le partage du pouvoir est moins marqué dans cet axe de travail, il se manifeste toutefois dans un partage des savoirs entre habitants, professionnels et usagers de drogues.

Questions posées	Pistes de travail
<p>Les sorties sur le terrain se font avec les médiateurs de rue de la Coordination Toxicomanies 18^e, qui interviennent sur le quartier dans une démarche de médiation sociale entre habitants du quartier, usagers de drogues et institutions socio-sanitaires existantes. Si ces médiateurs ont une connaissance indispensable des lieux et des publics, il n'en demeure pas moins une difficulté à articuler les priorités du travail de STEP avec celui de la Coordination Toxicomanies 18^e.</p> <p>Ainsi, il peut arriver que des sorties de rue soient essentiellement consacrées à la résolution de problèmes rencontrés par les habitants dans leurs immeubles, ce qui ne constitue pas le seul enjeu pour le PES. Quel sens et quelles spécificités donner au travail de rue du PES sans empiéter sur les missions de la Coordination Toxicomanies 18^e ?</p>	<p>Une réflexion en équipe s'impose pour tenter de répondre à cette question fondamentale. Il semblerait, toutefois, pertinent de recentrer les objectifs du travail de rue plus sur le contact avec les usagers de drogues dans le quartier mais aussi dans les alentours proches du PES.</p> <p>Une rencontre avec la CT 18^e s'avère donc nécessaire pour faire un bilan du fonctionnement de cette action mais il semblerait souhaitable aujourd'hui de renforcer en interne ce travail de rue.</p>

3.5.2.3 Les aspects liés à la philosophie de l'empowerment

-L'empowerment en direction des usagers et des habitants n'est pas une dimension développée dans le cadre du travail de rue. Toutefois, à partir du moment où cette activité est réalisée par un membre de l'équipe, habitant lui-même le quartier, elle devient alors un facteur de renforcement des capacités des personnes.

- Bien évidemment, les savoirs expérientiels des personnes habitant la Goutte d'Or en terme de connaissance des codes culturels locaux, des gens du quartier, de l'histoire et des ressources propres à ce territoire, etc. apparaissent comme autant de préalables nécessaires à la mise en œuvre de ce travail.

- Une telle démarche suppose d'agir avec les personnes issues du quartier et de leur donner une place particulière dans cet axe d'activité.

Questions posées	Pistes de travail
Si l'appartenance au quartier est un élément facilitateur pour pénétrer le territoire et aller vers les habitants et les usagers, une grande proximité peut aussi s'avérer difficile à gérer pour les personnes investies sur le terrain. En effet, la cohabitation dans un même espace géographique de ce qui relève de sa vie personnelle et de son activité professionnelle peut entraîner à certains moments des confusions entre ces deux dimensions.	Il apparaît nécessaire lors des réunions d'équipe de pouvoir discuter des difficultés et des ressentis propres aux membres de l'équipe issus du quartier. Les échanges avec d'autres personnes ayant elles-mêmes vécues ce type de situations doivent pouvoir apporter des pistes de réflexion sur la façon de mieux gérer les domaines du personnel et du professionnel.

3.5.3 La formation et les ateliers informatiques au PES

3.5.3.1 Les aspects liés à la philosophie de la réduction des risques

- Les axes de formation, comprenant la participation à des programmes thématiques, des voyages d'études, des colloques ou encore des ateliers informatique, ne constituent pas une activité de réduction des risques à destination du public de STEP. Toutefois, ils apparaissent comme un support indispensable et nécessaire pour améliorer les pratiques ainsi que les stratégies de prévention et de réduction des risques spécifiques au PES. Car connaître les fondements de la politique de réduction des risques, les modes de contamination par le VIH et les hépatites, les effets des drogues sur l'organisme, etc. sont des préalables indispensables à tout travail de prévention.
- Si certains programmes de formation sont accessibles aux usagers bénévoles investis dans l'association, une telle participation du public s'est avérée plus difficile dans le cadre du PES. Cette situation peut s'expliquer par l'absence de bénévoles à STEP, le travail dans l'urgence mais aussi la difficulté à créer des espaces de participation des usagers à moyen ou long terme.

Questions posées	Pistes de travail
On peut regretter que les actions de formation se soient insuffisamment intégrées dans les espaces d'accueil d'EGO et du PES pour s'ouvrir de façon plus significative aux usagers de drogues. Car, à travers l'acquisition de savoirs, celles-ci sont un support essentiel dans les stratégies de prévention et de promotion des individus et des groupes développées dans nos deux structures.	Il s'avère donc nécessaire de penser d'autres formes d'activité en terme de formation s'adressant au public fréquentant le PES et le centre d'accueil. A STEP, il serait possible d'envisager une fois par mois, en dehors des temps de la réunion des usagers, une soirée thématique sur des problématiques en lien avec notre pratique (par ex : la prévention de la tuberculose, les risques liés à l'injection des médicaments, etc.).

3.5.3.2 Les aspects liés à la philosophie de la construction communautaire

- D'une façon générale, les activités de formation constituent des moments privilégiés de prise de distance pour penser les fondements de l'association et construire collectivement les valeurs qui caractérisent le projet d'EGO. Ces valeurs se retrouvent également dans les principes qui régissent les méthodes, l'organisation et le déroulement de ces actions.

- A travers les activités de formation, il s'agit de s'ouvrir vers l'extérieur, pour prendre en compte l'environnement, dans ses différentes dimensions, et appréhender les évolutions émergentes. Elles favorisent des espaces de rencontre et d'échange avec les acteurs locaux mais aussi nationaux ou étrangers. Elles s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire des phénomènes de consommation de substances qui renvoie à la fois au champ social, sanitaire, économique, politique, etc..

- Les activités de formation participent au changement de la vision initiale du problème au sens où elles permettent de s'adapter et de faire évoluer notre projet aux nouveaux enjeux. Dans un va-et-vient entre pratique et théorie, la formation s'intègre dans le processus de construction permanente de notre projet.

- Le partage du pouvoir, propre au communautaire, transparait dans les actions de formation à travers la mise en commun des savoirs de chacun (habitants, usagers, professionnels), la reconnaissance d'une égalité des différentes expertises, une construction collective du projet.

Questions posées	Pistes de travail
Dans un contexte de restriction des budgets de l'association, certaines activités de formation ont dû être supprimées, faute de moyens suffisants. Ainsi, des sessions thématiques sur la réduction des risques et le communautaire n'ont pas pu être réalisées, ni les séminaires de formation communautaires reconduits. La réduction drastique des budgets de l'association constitue donc un risque majeur pour la continuation des activités de formation.	Il importe aujourd'hui de trouver de nouvelles sources de financement des actions de formation. Car, même si nous savons que le contexte actuel y est peu favorable, un projet comme celui d'EGO ne peut survivre sans espace de théorisation et d'échange de pratiques, sans ouverture sur l'extérieur, sans comprendre les évolutions du champ dans lequel il intervient.

3.5.3.3 Les aspects liés à la philosophie de l'empowerment

- Les activités de formation, quelles qu'elles soient, constituent un support essentiel de promotion des individus, de valorisation de l'estime de soi et de renforcement des groupes et des personnes.
- L'acquisition de connaissances et de capacités nouvelles va dans le sens d'une démarche d'action pour le changement chez les individus. Ainsi, elles peuvent favoriser une plus grande maîtrise dans la réalisation de leur travail, un sentiment de reconnaissance par les autres membres de l'équipe, et un meilleur bien-être dans leur vie personnelle.
- La valorisation des savoirs expérimentiels liés au vécu et à l'expérience des personnes est au cœur des activités et du processus de formation puisqu'il s'agit bien de s'enrichir mutuellement des connaissances et de l'expertise de chacun.
- La volonté d'agir avec les personnes, à travers la formation, se traduit par un respect de l'équité dans l'accès à la formation des membres de l'équipe mais aussi par leur implication en tant qu'acteurs dans l'organisation et le déroulement de ces activités.

Questions posées	Pistes de travail
Si nous considérons l'accès à la formation comme une démarche nécessaire à la réalisation de notre travail, une telle pratique n'est pas sans susciter des efforts particuliers de l'équipe. Ainsi, à STEP, nous avons fait l'expérience d'avoir deux collègues inscrits dans des formations qualifiantes, et ceci a entraîné des difficultés réelles sur le travail en équipe et le fonctionnement du programme.	Sans remettre en cause l'accès à des formations qualifiantes, élément indispensable à l'empowerment des personnes, il importe de consensualiser en équipe l'initialisation d'une telle démarche.
L'absence de collègues à un moment donné peut engendrer une surcharge de travail pour les autres, difficilement viable à long terme.	De même, une réflexion préalable en interne doit être menée pour penser les modalités relatives à l'organisation du travail et trouver les moyens concrets de poursuivre l'activité sans occasionner de dysfonctionnement du programme.

Conclusions et mise en perspective pour le centre d'accueil et le PES

Une évaluation du processus d'évaluation ?

De la difficulté d'évaluer

Evaluer une pratique de travail n'a rien d'une démarche facile, ni d'un processus simple à transmettre. En effet, elle suppose de dégager du temps à un moment donné, alors même que la charge de travail quotidienne est déjà suffisamment importante et souvent exigeante.

L'évaluation est alors le résultat d'un choix particulièrement volontariste de l'équipe, face aux difficultés à créer des temps pour la réflexion collective et pour la production d'un rapport d'évaluation, tout en poursuivant le travail quotidien. Et, il est arrivé fréquemment des moments de remise en cause et de doute sur la pertinence d'une telle démarche lorsque les membres du centre d'accueil ou du PES ont pu se sentir seuls quand d'autres travaillaient à l'élaboration de ce rapport.

De même, le résultat final de ce document prend une forme, ni complètement satisfaisante, ni complètement achevée. Et, le lecteur extérieur l'aura peut-être trouvé fastidieux à lire, avec un sentiment de répétition d'un chapitre à l'autre et l'impression d'une trop grande rigidité dans le déroulement des parties.

Ces risques, nous les avons pris sciemment en choisissant de nous appuyer sur la grille d'évaluation construite en décomposant nos trois philosophies en principes d'action. Si un tel outil a présenté l'avantage de pouvoir facilement croiser les axes d'activités avec nos principes d'action en révélant une extrême pertinence pour notre pratique, il s'est avéré beaucoup plus difficile pour la retransmission écrite de ce rapport.

La retranscription des activités ligne par ligne et principe d'action par principe d'action a ainsi produit des effets de répétitions, rendant cette nécessaire réflexion presque fastidieuse.

De même, nous nous sommes rendus compte, au moment de l'écriture de ce rapport, que la succession des items concernant la philosophie de l'empowerment n'était pas cohérente dans son ordre de présentation, obligeant le rédacteur à des allers-retours dans l'argumentation. Malgré toutes les imperfections de cet exercice, nous pensons qu'il a le mérite de proposer un outil concret d'analyse qualitative de notre pratique, qui peut-être pourra éventuellement servir à d'autres équipes engagées dans ce champ.

Enfin, au delà des questions liées à la grille d'analyse, la rédaction de ce rapport a révélé toute la difficulté à produire une pensée à la fois critique et accessible au lecteur. Car, mettre des mots sur l'analyse d'une pratique de travail est toujours un exercice frustrant et insatisfaisant où persiste la sensation de ne l'avoir jamais transmise dans toute sa richesse et sa complexité.

Le fait d'être personnellement investis dans le projet a pu nous amener à être tentés de donner une image positive de notre action, au détriment d'un regard plus critique, ce qui nous a obligés à une attention plus grande dans la rédaction de ce rapport.

De l'impact positif du travail d'évaluation

Si malgré toutes les difficultés évoquées précédemment, nous avons poursuivi, coûte que coûte, la réalisation de ce travail, c'est bien parce que chaque membre d'EGO est aujourd'hui convaincu de son utilité.

Pour la première fois, cette année, l'équipe a pu, grâce à la grille d'évaluation, participer pleinement à l'analyse préalable de leurs pratiques, activité par activité. Des groupes de travail au centre d'accueil et au PES ont ainsi été constitués pour remplir la grille d'évaluation et confronter son activité aux principes philosophiques du projet d'EGO. Les débats issus de ces temps de travail ont été riches et denses, voire passionnels, mais surtout ont permis de remettre du sens là où les ressentis n'étaient pas explicites.

Le présent document constitue donc une tentative de formalisation et de retranscription de ce processus préalable de réflexion collective.

Cet investissement des membres d'EGO dans le travail d'évaluation interne ne s'est pas fait en un jour. Bien au contraire, les conditions nécessaires à cette participation n'ont pu être réunies que quelques années après la mise en place d'une telle démarche au PES. Quoi qu'il en soit, la plus-value engendrée par ce processus est aujourd'hui de plus en plus manifeste et concrète pour les membres d'EGO.

En effet, la confrontation quotidienne avec la précarisation croissante du public, l'omniprésence de la violence de la rue, l'augmentation des besoins sociaux et sanitaires des usagers ... sont autant de difficultés ressenties par l'équipe qui ont rendu nécessaire une distanciation avec la pratique de tous les jours.

Dans ce sens, la démarche d'évaluation a contribué à ouvrir une parenthèse dans l'urgence du travail quotidien pour redynamiser sa pratique et éviter les phénomènes d'usure qui en découlent nécessairement. Aujourd'hui elle n'est plus perçue comme un exercice de style « pour intellectuels » mais au contraire, comme un support concret et palpable à l'amélioration de son travail.

La collectivisation de la démarche d'évaluation aux deux structures d'EGO nous a permis de produire pour la première fois un rapport commun portant sur les pratiques du centre d'accueil et du PES.

Pour la première fois également, nous avons donc pu poser un regard croisé entre nos deux secteurs d'activité, non pas seulement en terme quantitatif comme cela a pu être le cas les années précédentes, mais plutôt dans une démarche qualitative. La confrontation de ces pratiques spécifiques avec les principes philosophiques de l'association ont mis en évidence un certain nombre de différences mais surtout des similitudes et des complémentarités.

Face à la séparation physique des espaces et des équipes, le travail d'évaluation a contribué à recréer du lien entre les deux programmes grâce à une meilleure compréhension des pratiques réciproques.

Éléments de conclusion concernant les pratiques

Le processus d'évaluation a mis en évidence un certain nombre de constats concernant les pratiques du centre d'accueil et du PES.

Le fait que les deux structures présentent des objectifs et des espaces différents peut laisser penser qu'ils n'intègrent pas les mêmes principes philosophiques d'action. Pourtant, au delà de ces différences, nous avons pu observer, tout au long de ce processus, que chaque structure s'attachait avec beaucoup de similarité à mettre en pratique les philosophies de la construction communautaire, de l'empowerment et de la réduction des risques. Là où nous avons tendance à voir des spécificités, le travail collectif d'évaluation a mis en valeur des fondements communs et une similarité des pratiques.

Que ce soit pour le centre d'accueil ou le PES, la volonté d'agir au croisement de ces trois principes philosophiques, même si elle n'est pas sans difficultés, donnent un sens et un impact complètement différent aux activités développées.

Ainsi, la construction communautaire et l'empowerment des groupes et des personnes viennent enrichir la réduction des risques en lui donnant une compréhension multifactorielle et l'élargissant à une approche globale. L'articulation de ces trois principes philosophiques permet de prendre en compte l'individuel et le collectif, le social et le sanitaire, le travail dans l'urgence et à long terme mais aussi les dimensions territoriales et contextuelles plus larges, re situant le travail social dans sa dimension politique. Car agir en terme d'empowerment sur les individus et les groupes mais aussi sur l'environnement dans lequel ils évoluent sont des facteurs essentiels pour prévenir les risques liés à l'usage de drogues, réduire les dommages inhérents et rendre les individus sujets de droit dans la cité.

Si la proximité des pratiques du centre d'accueil et du PES sont devenues plus visibles, ce rapport nous renseigne également sur les difficultés particulières rencontrées par chaque équipe dans la mise en œuvre de ces principes philosophiques. Au centre d'accueil, les philosophies du communautaire et de l'empowerment des personnes et des groupes sont apparues comme particulièrement développées, eu égard aux objectifs et méthodes de travail spécifiques.

Par contre, il s'est avéré moins évident pour l'équipe de caractériser la philosophie de la réduction des risques et de la décliner concrètement dans ses différents axes d'activités. Cette situation peut s'expliquer par :

- une difficulté à faire le lien entre travail communautaire/ empowerment et réduction des risques
- le fait que la dimension sanitaire soit moins développée au centre d'accueil⁷
- la difficulté à appréhender plus finement les aspects sociaux de la réduction des risques
- Le fait que la création de lien social et la resocialisation des personnes soient moins

⁷ Le fait que la dimension sanitaire soit moins développée au centre d'accueil n'est pas le résultat d'une volonté interne mais plus la conséquence de l'absence de professionnels du soins dans l'équipe, faute de subventions nécessaires.

perçues comme une stratégie de réduction des risques (alors que la désaffiliation est un risque majeur pour la personne).

Le principal enjeu qui se pose donc pour l'équipe du centre d'accueil aujourd'hui sera de resituer la philosophie de la réduction des risques dans sa pratique, sachant que celle-ci est déjà présente dans les activités du centre d'accueil.

Concernant STEP, l'évaluation a mis en évidence une déclinaison satisfaisante des philosophies de la réduction des risques et du communautaire mais une relative difficulté à développer l'empowerment des personnes et des groupes dans le fonctionnement du programme. Ceci est lié à différents facteurs :

- la prédominance de la dimension individuelle au détriment du collectif dans le travail d'accueil,
- la difficulté à agir avec les personnes et favoriser leur participation à des instances collectives,
- la difficulté à développer des stratégies de travail à long terme.

Pour l'équipe du PES, il s'agira donc de poursuivre la réflexion sur ces différentes dimensions de façon à renforcer la philosophie de l'empowerment des groupes et des personnes dans son activité.

Enfin, au delà des difficultés propres à chaque structure, ce travail d'évaluation a mis en évidence la nécessité d'inscrire la réduction des risques dans une perspective de promotion des droits de l'homme.

En effet, la construction communautaire et l'empowerment des groupes et des personnes sont porteurs d'une philosophie humaniste qui s'est traduite par la définition de valeurs spécifiques à notre projet : non exclusion des personnes, reconnaissance de l'altérité, respect de l'équité, développement de l'entraide et promotion de la citoyenneté. Une telle approche permet d'appréhender la personne dans sa globalité, en prenant en compte son vécu et ses savoirs mais aussi le contexte (social, économique, culturel, politique, etc.) dans lequel elle évolue.

Et, avant tout, la promotion des droits de l'homme a une visée de production de changement social vers l'idéal d'une société plus juste. Car, la consommation problématique de drogues devient un grave enjeu de société quand elle touche massivement les populations les plus exclues. Pour celles-là, elle constitue alors une façon d'affronter la souffrance et le désespoir qui découlent de leurs situations.

La réduction des risques liés à l'usage de drogues, ne doit donc pas se limiter aux seules dimensions sanitaires, mais avant tout lutter pour une égalité des droits des personnes et une meilleure justice sociale.

Perspectives pour l'auto-évaluation

Le présent rapport a présenté pour la première fois une analyse qualitative des pratiques du centre d'accueil et du PES en s'appuyant sur la construction d'une grille d'évaluation interne définissant des indicateurs pour appréhender notre activité.

Pour l'année prochaine, nous essaierons de produire un travail d'évaluation alliant des dimensions qualitatives et quantitatives pour nos deux structures. D'ici là, nous pensons améliorer la grille d'évaluation des pratiques en essayant d'approfondir l'appropriation des philosophies d'action par les équipes.

Toutefois, comme au long de ces dernières années, 2004 s'annonce aussi sous le signe de l'incertitude par rapport à la survie financière d'EGO. Cette difficulté interroge directement notre disponibilité à poursuivre la réflexion nécessaire à la réalisation de ce type de travail. En effet, comme nous l'avons dit précédemment, le travail d'évaluation est un exercice difficile à réaliser et à partager, et nous ne sommes pas sûr, dans ce contexte incertain, de disposer du temps et de l'énergie humaine nécessaires à une telle entreprise.

Quoi qu'il en soit nous espérons être en mesure de poursuivre ce processus car nous sommes pleinement conscients de son utilité.